

# Rapport de gestion 2013

Vous trouverez le rapport de gestion en ligne sur  
[report.sanitas.com/fr](http://report.sanitas.com/fr)

# 2013

<b>DÉVELOPPEMENT ENTREPRENEURIAL</b>	
Chiffres-clés et diagrammes .....	4
Editorial du président du Conseil d'administration .....	11
Interview du CEO .....	13
L'année financière .....	16
Objectifs et perspectives .....	19
<b>POINTS FORTS</b>	
Activité en ligne .....	21
Offres .....	23
Partenariats .....	25
Services .....	27
<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	
Structure de l'entreprise .....	30
Comités d'entreprise .....	31
Gestion du risque et procédure de contrôle ....	32
Durabilité financière .....	32
Politique d'information .....	33
Conseil de fondation .....	34
Conseil d'administration .....	35
Comité de direction .....	36
Sociétés opérationnelles .....	37
Partenariats .....	37
<b>RAPPORT FINANCIER</b>	
Comptes annuels consolidés du groupe Sanitas .....	39
Comptes annuels de Sanitas Participations SA .....	62

# DÉVELOPPEMENT ENTREPRENEURIAL

Rapport de gestion 2013 de Sanitas

## TABLE DES MATIÈRES

Chiffres-clés et diagrammes .....	4
Editorial du président du Conseil d'administration .....	11
Interview du CEO .....	13
L'année financière .....	16
Objectifs et perspectives .....	19

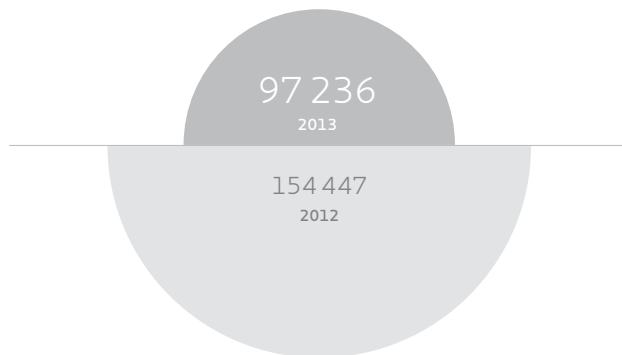
# Chiffres-clés et diagrammes

## Assurés



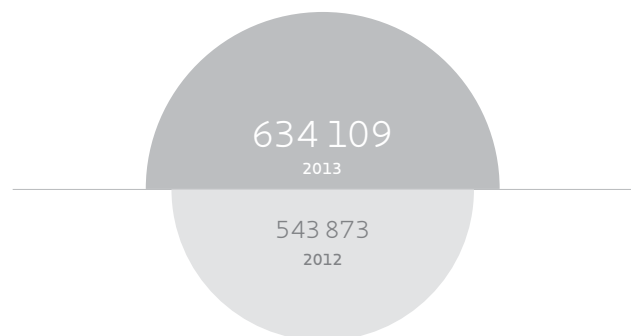
## Résultat (après impôts)

Données en milliers de CHF



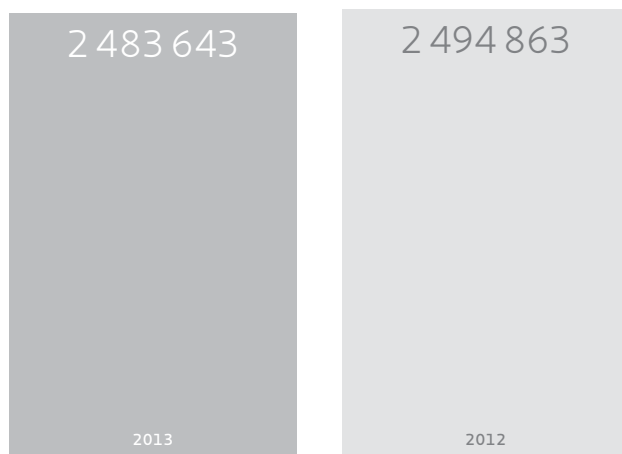
## Fonds propres (participations incluses)

Données en milliers de CHF



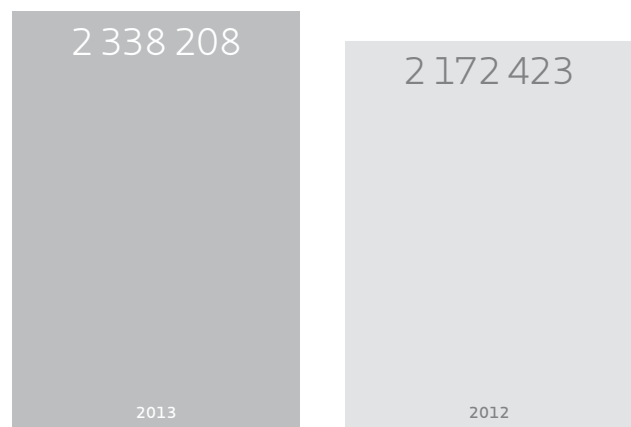
## Primes perçues

Données en milliers de CHF



## Prestations versées (participations aux coûts incluses)

Données en milliers de CHF



## Aperçu

Les chiffres les plus importants du groupe Sanitas et de Sanitas, Wincare et Compact au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012.

Données en milliers de CHF *	2013	2012
<b>Effectif des assurés</b>	<b>814 132</b>	<b>828 618</b>
<b>Effectif du personnel (postes à temps plein)</b>	<b>706</b>	<b>697</b>
<b>Primes perçues</b>	<b>2 483 643</b>	<b>2 494 863</b>
Sanitas Assurances de base SA	1 071 212	1 027 931
Sanitas Assurances privées SA	507 309	494 159
Wincare Assurances SA	626 015	669 585
Wincare Assurances complémentaires SA	203 778	212 138
Compact Assurances de base SA	75 329	91 050
<b>Prestations versées (participations aux coûts incluses)</b>	<b>2 338 208</b>	<b>2 172 423</b>
Sanitas Assurances de base SA	985 257	861 002
Sanitas Assurances privées SA	382 439	359 777
Wincare Assurances SA	790 586	769 095
Wincare Assurances complémentaires SA	143 938	138 189
Compact Assurances de base SA	35 988	44 360
<b>Frais d'exploitation</b>	<b>189 206</b>	<b>182 951</b>
<b>Résultat des placements de capitaux</b>	<b>109 492</b>	<b>91 050</b>
<b>Résultat (après impôts)</b>	<b>97 236</b>	<b>154 447</b>
<b>Réserves de sécurité LAMal</b>	<b>309 211</b>	<b>254 976</b>
Taux de réserves Sanitas Assurances de base SA	13,1%	14,5%
Taux de réserves Wincare Assurances SA	24,3%	20,7%
Taux de réserves Compact Assurances de base SA	33,6%	24,0%
<b>Placements de capitaux</b>	<b>2 558 006</b>	<b>2 278 406</b>
<b>Provisions techniques</b>	<b>1 594 874</b>	<b>1 618 962</b>
<b>Fonds propres (participations incluses)</b>	<b>634 109</b>	<b>543 873</b>

\* Les chiffres-clés mentionnés sont des valeurs consolidées.

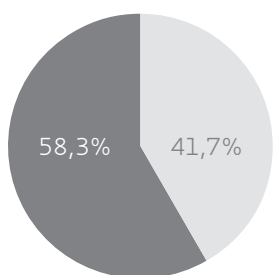
## Assurés

Effectifs d'assurés de Sanitas, Wincare et Compact au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, répartis par type d'assurance (base ou complémentaire).

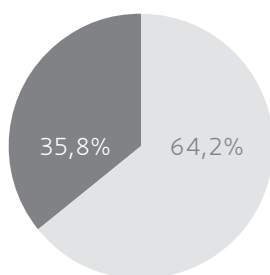
	2013	2012	Diff. en %
<b>Assurance de base et assurance complémentaire</b>			
Sanitas	561 014	557 726	0,6%
Wincare	224 837	235 675	-4,6%
Compact	28 281	35 217	-19,7%
<b>Total</b>	<b>814 132</b>	<b>828 618</b>	<b>-1,7%</b>
<b>Assurance de base</b>			
Sanitas	341 457	334 450	2,1%
Wincare	162 979	177 273	-8,1%
Compact	28 281	35 217	-19,7%
<b>Total</b>	<b>532 717</b>	<b>546 940</b>	<b>-2,6%</b>
<b>Assurance complémentaire</b>			
Sanitas	477 470	478 304	-0,2%
Wincare	189 038	198 556	-4,8%
<b>Total</b>	<b>666 508</b>	<b>676 860</b>	<b>-1,5%</b>
Sanitas, ambulatoire	324 427	319 315	1,6%
Sanitas, hôpital, division générale	208 445	203 594	2,4%
Sanitas, hôpital, chambre à deux lits	72 187	71 538	0,9%
Sanitas, hôpital, chambre à un lit	46 810	47 217	-0,9%
Wincare, ambulatoire	184 545	193 948	-4,8%
Wincare, hôpital, division générale	80 143	84 346	-5,0%
Wincare, hôpital, chambre à deux lits	31 447	32 724	-3,9%
Wincare, hôpital, chambre à un lit	9 507	9 935	-4,3%

## Franchises

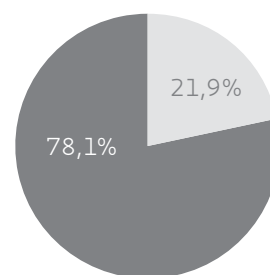
Franchises de l'assurance de base des assurés de Sanitas, Wincare et Compact en 2013.



Sanitas Franchise 300  
Sanitas Franchises 500-2500



Wincare Franchise 300  
Wincare Franchises 500-2500

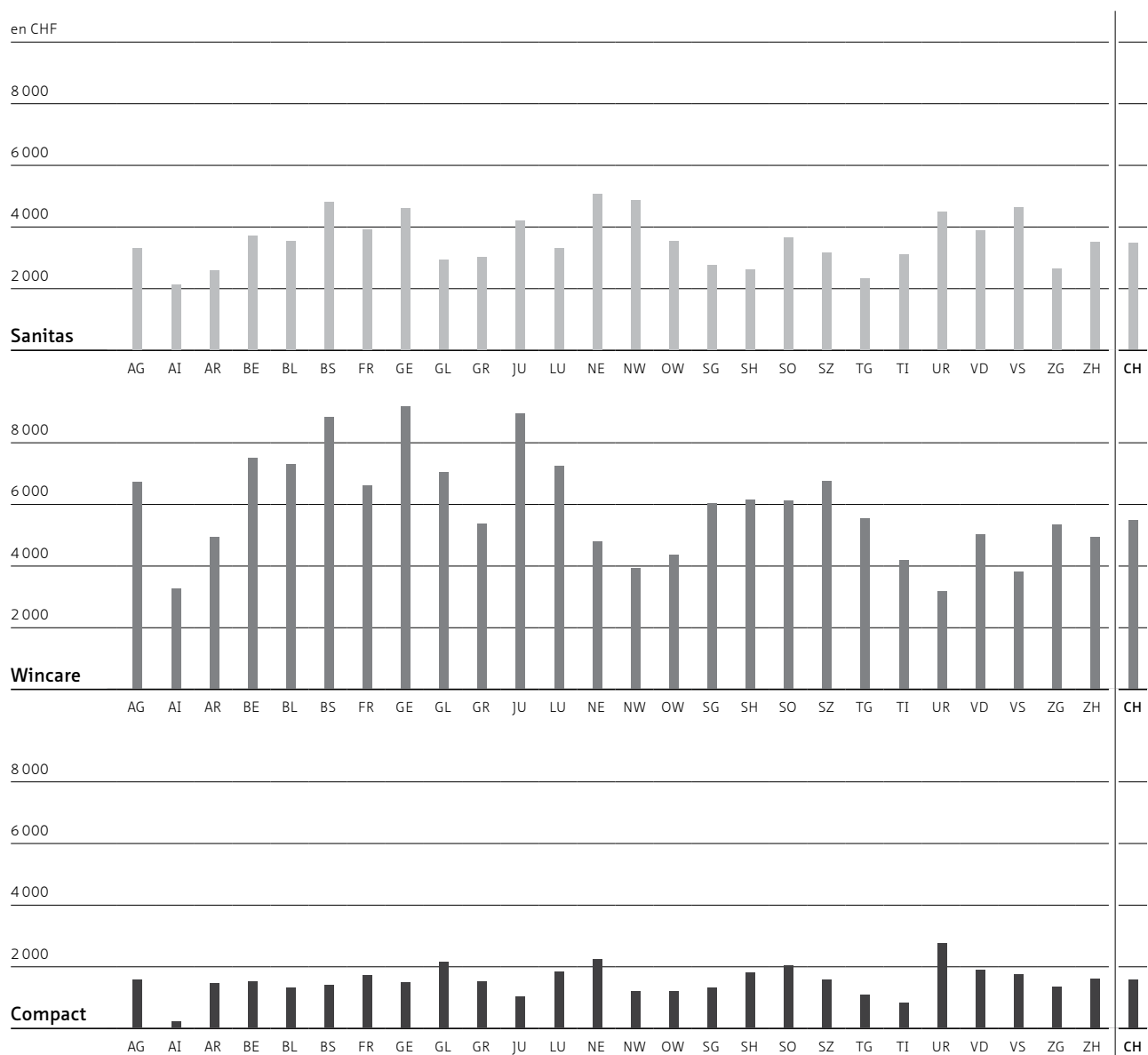


Compact Franchise 300  
Compact Franchises 500-2500

Carrier	Franchises	2013	
		%	Adultes
<b>Sanitas</b>	300	41,7%	113 903
	500	15,4%	42 190
	1000	4,5%	12 206
	1500	10,8%	29 490
	2000	4,2%	11 485
	2500	23,4%	64 069
<b>Total Sanitas</b>		<b>100,0%</b>	<b>273 343</b>
<b>Wincare</b>	300	64,2%	91 083
	500	10,9%	15 519
	1000	3,4%	4 842
	1500	6,9%	9 753
	2000	2,8%	4 007
	2500	11,8%	16 813
<b>Total Wincare</b>		<b>100,0%</b>	<b>142 017</b>
<b>Compact</b>	300	21,9%	4 943
	500	6,0%	1 361
	1000	5,6%	1 259
	1500	16,7%	3 778
	2000	3,1%	699
	2500	46,7%	10 571
<b>Total Compact</b>		<b>100,0%</b>	<b>22 611</b>

## Prestations

Répartition par cantons: prestations de l'assurance de base que Sanitas, Wincare et Compact ont allouées par assuré en 2013.





## Coûts de soins

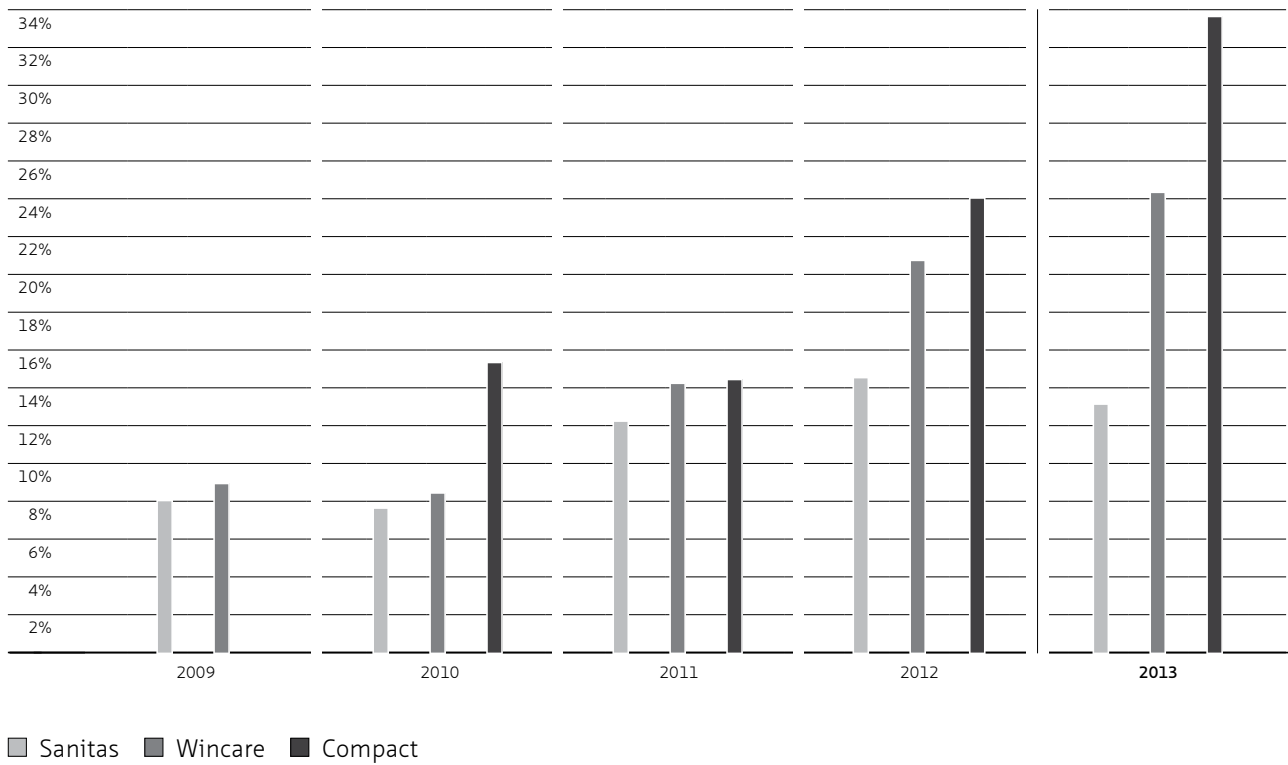
Répartition des coûts de soins par assuré dans l'assurance de base chez Sanitas, Wincare et Compact en 2013 et en 2012.

Fournisseur de prestations	2013		2012	
	CHF	%	CHF	%
<b>Sanitas</b>				
Médecin ambulatoire	837	24,2%	770	24,8%
Hôpital stationnaire	835	24,2%	697	22,3%
Hôpital ambulatoire	641	18,6%	568	18,2%
Médicaments pharmacie	413	12,0%	407	13,0%
Médicaments médecin	244	7,1%	226	7,2%
EMS	132	3,8%	131	4,2%
Laboratoire	91	2,6%	83	2,7%
Physiothérapie	86	2,5%	77	2,5%
Autres	63	1,8%	57	1,8%
Aide et soins à domicile	71	2,1%	66	2,1%
Moyens et appareils	29	0,8%	25	0,8%
Chiropraticien	12	0,3%	11	0,4%
<b>Total Sanitas</b>	<b>3 454</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 118</b>	<b>100,0%</b>
<b>Wincare</b>				
Médecin ambulatoire	1 072	19,7%	984	20,1%
Hôpital stationnaire	1 353	24,8%	1 135	23,2%
Hôpital ambulatoire	900	16,5%	790	16,1%
Médicaments pharmacie	602	11,0%	564	11,5%
Médicaments médecin	450	8,3%	420	8,6%
EMS	539	9,9%	525	10,7%
Laboratoire	94	1,7%	84	1,7%
Physiothérapie	130	2,4%	118	2,4%
Autres	65	1,2%	58	1,2%
Aide et soins à domicile	186	3,4%	165	3,4%
Moyens et appareils	50	0,9%	43	0,9%
Chiropraticien	10	0,2%	10	0,2%
<b>Total Wincare</b>	<b>5 452</b>	<b>100,0%</b>	<b>4 896</b>	<b>100,0%</b>
<b>Compact</b>				
Médecin ambulatoire	442	28,0%	448	29,3%
Hôpital stationnaire	441	28,1%	388	25,5%
Hôpital ambulatoire	331	21,1%	329	21,5%
Médicaments pharmacie	105	6,7%	111	7,3%
Médicaments médecin	85	5,4%	92	6,0%
EMS	15	1,0%	13	0,9%
Laboratoire	56	3,6%	50	3,3%
Physiothérapie	37	2,4%	34	2,2%
Autres	37	2,4%	37	2,4%
Aide et soins à domicile	6	0,4%	7	0,5%
Moyens et appareils	10	0,6%	9	0,6%
Chiropraticien	7	0,4%	8	0,5%
<b>Total Compact</b>	<b>1 571</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 526</b>	<b>100,0%</b>

## Taux de réserves

Evolution des taux de réserves dans l'assurance de base de Sanitas et Wincare au cours des cinq dernières années et de Compact au cours des quatre dernières années.

En % des primes





Jens Alder, président du Conseil d'administration

## «Développement durable de l'entreprise, gage de sécurité pour les clients.»

Le président du Conseil d'administration Jens Alder commente l'exercice 2013.

### **Chers clients, chers partenaires, chers collaborateurs,**

L'exercice 2013 du groupe Sanitas a été réjouissant. L'entreprise affiche un résultat de CHF 97,2 millions, avec un léger recul du volume de primes, à CHF 2,484 milliards. Ainsi, Sanitas enregistre un résultat positif pour la quatrième année consécutive, surtout grâce à la situation favorable des assurances complémentaires et des placements. Avec ce résultat convaincant, Sanitas peut relever les provisions et renforcer ses fonds propres, pour la sécurité de ses clients. Ces mesures reflètent notre stratégie d'entreprise à long terme axée sur la continuité.

### **Développement durable de l'entreprise et gouvernance**

Sanitas assure une gestion transparente de l'entreprise, conformément aux principes de «bonne gouvernance». Cela inclut un développement durable et quantifiable de l'entreprise. Visant à exprimer cette propre image, Sanitas met tout en œuvre pour jouer le rôle de partenaire fiable auprès de ses assurés et de ses fournisseurs de prestations. Sanitas s'efforce de réagir face aux tendances volatiles qui règnent sur le marché de l'assurance de base en particulier, en renonçant sciemment à un marketing direct agressif. Au contraire, Sanitas vise un développement durable dans ce domaine également. Qui

plus est, les objectifs d'entreprise internes déterminants pour les cadres ont été définis pour une période de trois ans. Ces objectifs concernent les chiffres-clés financiers, le portefeuille des assurés et la satisfaction des clients.

### **Extension de l'activité en ligne**

L'une des principales orientations stratégiques consiste à positionner Sanitas au premier rang des assureurs maladie en ligne. A cet égard, nous pouvons nous targuer de résultats remarquables en 2013: 80 000 assurés sur le portail clients en ligne, et plus de 5000 contrats générés par le processus de vente en ligne – deux exemples concrets et impressionnants. Le Conseil d'administration continuera de promouvoir le positionnement stratégique dans l'univers numérique afin d'exploiter au mieux à l'avenir les opportunités liées au développement technologique et social. Avec la naissance du nouveau département Business Transformation au 1<sup>er</sup> janvier 2014, cette orientation est également inscrite dans l'organisation.

### **Les partenariats stratégiques portent leurs fruits**

Le partenariat de distribution stratégique contractuel avec le groupe Swiss Life a connu une évolution très satisfaisante durant l'exercice écoulé. En effet, Swiss Life a réussi à augmenter sensiblement le nombre de nouveaux clients pour Sanitas par rapport à l'année précédente. En parallèle, la coopération avec d'autres partenaires de distribution dans le domaine de l'assurance privée, avec lesquels Sanitas travaille depuis des décennies, a connu elle aussi une évolution positive. Dans ces canaux également, le nombre de nouveaux clients a augmenté par rapport à l'année précédente.

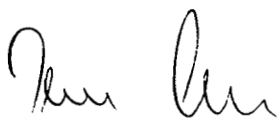
Sanitas entretient une collaboration avec des acteurs qui s'investissent dans un système de santé et d'assurance libéral et concurrentiel. Ainsi, Sanitas œuvre depuis des années au sein de l'Association Suisse d'Assurances ASA, principalement pour les assurances complémentaires. Dans le cadre de sa contribution active à un système d'assurance maladie pluraliste, Sanitas a créé l'association des assurances maladie curafutura en avril 2013, de concert avec d'autres caisses, et souhaite l'organiser de manière active pour donner naissance à une nouvelle force innovante.

### **La votation sur la caisse maladie unique approche**

C'est probablement à l'automne 2014 que les citoyens helvétiques se prononceront sur l'introduction d'une caisse maladie publique. Cela manifeste notamment le mécontentement de la population envers les assureurs maladie. Sanitas prend cette situation au sérieux. Visiblement, les avantages du système actuel n'ont pas été suffisamment mis en avant. Ceci étant, Sanitas est convaincue que les assurés de Suisse peuvent tirer davantage profit d'un système de santé concurrentiel que d'une caisse unique. Aussi rejette-t-elle l'initiative, ne serait-ce que pour continuer d'offrir un véritable choix à ses assurés à l'avenir.

### **Merci**

Au nom du Conseil d'administration, je remercie nos clients ainsi que nos partenaires commerciaux de la confiance qu'ils nous témoignent et de leur collaboration fructueuse. Nous remercions également tous les collaborateurs pour leur engagement loyal durant l'exercice écoulé.



Jens Alder  
*Président du Conseil d'administration*



Otto Bitterli, CEO

## «Un accès simple pour les clients et les collaborateurs.»

**Otto Bitterli, CEO de Sanitas, nous parle des temps forts de l'année 2013, des efforts menés pour accroître la satisfaction de la clientèle et du renforcement de l'activité en ligne.**

### Quel bilan dressez-vous de l'année 2013?

Nous pouvons être très fiers du bon résultat du groupe Sanitas, de CHF 97,2 millions. Le ratio combiné s'inscrit légèrement au-dessus de 100% pour l'assurance de base et, comme prévu, tout juste en dessous de 100% pour Wincare et Compact. Les trois sociétés disposent ainsi d'un financement stable. Notons les très bons résultats des assurances complémentaires: Sanitas et Wincare peuvent se targuer d'un ratio combiné exceptionnel, de respectivement 96,0% et 71,7%.

### A quoi est dû ce bon résultat?

Deux facteurs ont nettement contribué à ce résultat positif. D'une part, l'excellent résultat des placements du fait de la bonne tenue des marchés financiers. D'autre part, les assurances complémentaires ont affiché une évolution des rendements favorable. Le nouveau financement hospitalier en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 a également exercé une influence positive.

### Les assurés en profitent-ils également?

Bien sûr, ils sont les premiers à en profiter. Pour les assurances complémentaires d'hospitalisation, nous sommes notamment parvenus à abaisser les primes au 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour environ 300 000 assurés, baisse qui a atteint jusqu'à 50%. De plus, le bon résultat

permet d'augmenter les réserves et de renforcer les provisions. Tout cela, ajouté à la politique de primes axée sur la stabilité à long terme, profite à nos assurés. En effet, la pression sur les coûts de l'assurance complémentaire est appelée à augmenter ces prochaines années en raison de l'allongement de l'espérance de vie et des progrès dans le domaine médical.

## **«Nous avons grandi dans le domaine des assurances complémentaires.»**

### **Le nombre d'assurés de Sanitas a augmenté au 1<sup>er</sup> janvier 2014.**

#### **Comment y êtes-vous parvenu?**

Grâce à une bonne situation en matière de primes, nous avons été très actifs à l'automne 2013, notamment avec le canal de vente en ligne, tant avec les conseillers client qu'avec nos partenaires de distribution. Dans l'assurance de base, nous avons acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2014 pratiquement autant de clients que l'année précédente. Les assurances complémentaires ont même enregistré une hausse. Ces résultats correspondent à notre objectif visant à générer une certaine stabilité dans l'assurance de base et une croissance dans les assurances complémentaires.

### **Le rapport de gestion 2013 est consacré au thème «Un accès simple». Pourquoi?**

L'une de nos trois valeurs de marque s'intitule: «Un accès simple». En 2013 également, ce sujet était au cœur de nombreux projets de Sanitas. Nous avons développé notre portail clients en ligne, ce qui a trouvé un écho favorable. Pour preuve, aujourd'hui plus de 80 000 assurés ont l'œil sur leurs assurances, 24 heures sur 24 et dans le monde entier, assurés avec lesquels nous communiquons uniquement par voie électronique, notamment pour les décomptes de prestations ou les factures.

#### **Y a-t-il d'autres exemples?**

Je pense à l'introduction du processus de vente en ligne à la mi-2013. Un prospect reçoit sur le site de Sanitas, à la rubrique «Calculateur de primes», les informations qui correspondent à ses attentes et dont il a besoin pour obtenir une offre personnelle en peu de clics et conclure un contrat en ligne.

Ce n'est pas tout: «Un accès simple» signifie également que nous nous adressons à nos clients de manière active en leur offrant des services et des prestations complémentaires intéressants. Il peut s'agir de services à titre préventif, mais également d'un conseil ou d'un suivi pour des problèmes de santé précis. A cet égard, nous sommes très heureux de constater que le service de comparaison en ligne de Comparis a octroyé un prix spécial à notre programme «Coaching santé».

## **«Le client peut conclure un contrat en ligne.»**

### **Sanitas vise des relations client sur le long terme.**

#### **Qu'avez-vous fait dans ce sens en 2013?**

Les assurés veulent pouvoir choisir une offre d'assurance susceptible de s'adapter à leur situation personnelle. Or, nous couvrons parfaitement les besoins de nos clients grâce à nos trois segments Compact, Original et Preference. De plus, nous avons poursuivi le développement de Compact et Preference en 2013.

**Qu'est-ce qui a changé au niveau de Compact...?**

Nous avons constaté que nous assurons beaucoup de jeunes familles avec Compact. Cela nous a incités à adapter Compact en fonction de leurs besoins et, en janvier 2014, nous avons lancé un service de nounou d'urgence ainsi qu'une hot-line pédiatrique. Ces deux prestations répondent à un besoin important des familles ayant de jeunes enfants.

**«Le renforcement du conseil de prestations est perceptible.»****... et qu'en est-il de Preference?**

L'année 2013 a été difficile pour Preference. Depuis la mi-2012, le suivi de tous les clients assurés en divisions privée et demi-privée est centralisé au Preference Center de Berne. La construction du nouveau Service Center et la stabilisation ont duré plus longtemps que prévu. Dans l'intervalle, nous avons investi dans les collaborateurs déjà présents et les nouveaux. Je suis convaincu que les clients perçoivent les côtés positifs du renforcement du conseil de prestations.

**Parmi les objectifs de Sanitas en 2013 figurait l'amélioration de la satisfaction des clients.****Le résultat est-il positif?**

Oui. Depuis un certain temps, nous faisons mesurer la satisfaction des clients, ou plus précisément le taux de recommandations spontanées, qu'on appelle le «Net Promoter Score». Pour le groupe Sanitas, ce paramètre a légèrement augmenté en 2013 par rapport à l'année précédente, et nous constatons une nette amélioration par rapport au marché.

**Depuis trois ans bientôt, la communauté d'achat HSK négocie les tarifs de l'assurance de base directement avec les hôpitaux. En êtes-vous satisfait?**

Oui, énormément. La HSK, concrètement l'achat collectif de prestations de Helsana, Sanitas et CPT dans les domaines stationnaire et ambulatoire, illustre parfaitement la manière dont les assurés peuvent profiter de la concurrence lors de l'achat de prestations. En interne, les trois membres de la HSK travaillent très bien ensemble. A l'extérieur, ils ont réussi à relancer la concurrence, à renforcer leur portée et à se faire respecter en tant que négociateurs.

**Pour finir, une question personnelle:****bénéficie-t-on également d'un «accès simple» à Otto Bitterli?**

Dans le milieu des affaires et en tant que CEO, j'ai plutôt l'impression d'être très accessible. Je reçois régulièrement des courriers et des e-mails de clients et y réponds en partie moi-même, dans la mesure du possible. Ou j'appelle directement les clients. La plupart du temps, ils sont agréablement surpris en constatant que le CEO de leur assurance maladie prend personnellement contact avec eux. Et, en tant que chef, je laisse la porte ouverte à mes collaborateurs. Du moins, la plupart du temps.

Dans la vie privée, j'aime que ce soit plus calme. Je ne participe pas automatiquement à toutes les manifestations. Je profite du week-end pour me reposer et m'adonner à des échanges privés.

# Groupe Sanitas: bon résultat et renforcement des fonds propres

**Durant l'exercice 2013, le groupe Sanitas a dégagé un bénéfice d'entreprise de CHF 97,2 millions. Il confirme ainsi son succès de l'année passée. Ce résultat a été obtenu grâce aux solides résultats techniques, en particulier pour les assurances complémentaires, au très bon résultat des placements de capitaux et au taux de coûts minime. Toutes les sociétés sont bien dotées en fonds propres et dépassent les exigences de la FINMA ainsi que celles de l'Office fédéral de la santé publique.**

Avec CHF 97,2 millions (CHF 154,4 millions l'année précédente), le groupe Sanitas affiche de nouveau un excellent résultat d'entreprise. Sur ce total, CHF 7,3 millions reviennent à l'assurance de base LAMal et CHF 89,9 millions à l'assurance complémentaire selon la LCA. Le groupe Sanitas établit ses comptes annuels selon la recommandation Swiss GAAP RPC 41, en relation avec la Swiss GAAP RPC 30. Depuis 2012, la Swiss GAAP RPC 41 revêt un caractère obligatoire pour les comptes individuels de l'assurance maladie de base.

Le volume de primes du groupe pour l'exercice 2013 s'établit à CHF 2,484 milliards, soit légèrement en dessous du niveau de l'année précédente (CHF 2,495 milliards). Dans le secteur de l'assurance de base, les primes ont à peine diminué, passant de CHF 1,789 milliard à CHF 1,773 milliard. Quant à l'assurance complémentaire, les volumes de primes sont passés de CHF 706,3 millions à CHF 711,1 millions. Le ratio combiné de l'assurance de base affichait 100,6% (97,8% en 2012). Le ratio de l'assurance complémentaire s'est amélioré, passant de 93,2% à 89,0%.

Au sein de l'assurance de base, le taux des coûts administratifs s'est maintenu à un niveau peu élevé, soit 5,9% (contre 5,6% l'année précédente). Ce taux était de 12,2% pour la LCA, très proche de son niveau de l'année précédente (12,1%). Les frais d'exploitation ont augmenté de 2,8%, passant de CHF 183,0 millions à CHF 189,2 millions.

## **Un excellent résultat financier**

La valeur des placements de capitaux des sociétés opérationnelles a augmenté de CHF 279,6 millions durant l'exercice, pour s'établir à CHF 2,558 milliards. La performance sur la fortune totale s'est montée à 4,3%, ce qui est tout à fait réjouissant. L'assurance de base et l'assurance complémentaire ont également obtenu de bons résultats. Les liquidités se sont élevées à CHF 304,3 millions (CHF 413,5 millions l'année précédente), persistant à un niveau élevé.

Sanitas va continuer d'observer très étroitement les marchés financiers et poursuivre la stratégie de placement défensive qu'elle a entamée il y a quelques années. Dans toutes les catégories de placement (obligations, actions, biens immobiliers et autres), les risques font l'objet d'une surveillance permanente et sont maintenus au niveau le plus bas possible afin de diminuer les risques de pertes. Les variations saisonnières liées au secteur de l'assurance sont contrées par une planification prudente des liquidités.

## **La couverture des fonds propres se renforce, tout comme le taux de réserves**

Au 31 décembre 2013, les fonds propres consolidés du groupe Sanitas selon la Swiss GAAP RPC 41 s'inscrivaient à CHF 634,1 millions, contre CHF 543,9 millions à la fin de l'exercice précédent. Ces valeurs incluent le taux de réserves LAMal, qui a grimpé à 17,9%



(exercice précédent: 17,3%). Le taux de réserves LAMal représente désormais 13,1% pour Sanitas, 24,3% pour Wincare et 33,6% pour Compact.

En 2012, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a lancé le Swiss Solvency Test, qui impose de nouvelles exigences en matière de réserves à respecter d'ici 2017. Les trois sociétés LAMal du groupe répondent déjà à ces exigences. Pour les sociétés qui s'occupent des assurances complémentaires, les exigences de fonds propres selon le Swiss Solvency Test (SST) et Solvabilité I s'appliquent. Les deux sociétés LCA du groupe Sanitas dépassent nettement les valeurs exigées.

#### **Sanitas Assurances de base SA (LAMal)**

Le volume de primes de Sanitas Assurances de base SA a augmenté de CHF 43,3 millions, pour s'établir à CHF 1,071 milliard. Les prestations brutes ont également progressé, atteignant CHF 1,158 milliard contre CHF 1,019 milliard auparavant. Les paiements à la compensation des risques ont aussi augmenté, de 47,5 millions en 2012 à CHF 59,3 millions. Cela, ajouté au résultat des placements de capitaux de CHF 3,6 millions (CHF 6,2 millions l'année précédente), a entraîné un résultat de CHF -9,5 millions (CHF +25,7 millions en 2012). Ainsi, le ratio combiné a progressé à 101,4% (98,3% l'année précédente). Les réserves ont baissé, passant de 14,5% l'année précédente à 13,1% pour l'exercice 2013. Le taux de coûts est resté bas à 5,9%.

#### **Sanitas Assurances privées SA (LCA)**

Le volume de primes de Sanitas Assurances privées SA a augmenté de CHF 13,1 millions, passant de CHF 494,2 millions à CHF 507,3 millions. Les prestations brutes ont aussi progressé, s'établissant à CHF 390,7 millions contre CHF 367,0 millions auparavant. Le taux des coûts administratifs a réussi à baisser, de 13,9% à 13,6%. A 96,0%, le ratio combiné s'inscrivait de nouveau en dessous de la bonne valeur de l'exercice précédent (97,1%). Le résultat financier de Sanitas Assurances privées SA a connu une évolution très positive, dépassant nettement les attentes. Ce bon résultat permet de renforcer considérablement les provisions au profit des assurés; Sanitas Assurances privées SA est très bien positionnée pour l'avenir.

#### **Wincare Assurances SA (LAMal)**

En 2013, Wincare Assurances SA a réalisé un très bon résultat et de nouveau renforcé ses réserves. Le volume des primes a certes diminué de CHF 43,6 millions, passant de CHF 669,6 millions à CHF 626,0 millions, mais les prestations ont elles aussi baissé dans le même ordre de grandeur. Les paiements provenant de la compensation des risques sont passés de CHF 164,4 millions à CHF 184,0 millions. A 99,9%, le ratio combiné dépassait la valeur de l'exercice précédent (97,2%). Le taux des coûts administratifs s'est maintenu à un niveau peu élevé (5,9%).

Le résultat financier s'est mieux tenu que prévu, affichant CHF 12,9 millions, un résultat supérieur à celui de l'exercice précédent, également satisfaisant (CHF 9,2 millions). Les réserves dans le domaine de la LAMal se montent à CHF 152,2 millions. Comparées au volume de primes plus faible, les réserves s'élèvent désormais à 24,3% du produit d'assurance.

#### **Wincare Assurances complémentaires SA (LCA)**

Wincare Assurances complémentaires a de nouveau affiché un résultat remarquable, à savoir CHF 71,2 millions (contre CHF 58,5 millions en 2012). Le volume de primes a baissé de CHF 8,4 millions environ, à CHF 203,8 millions. Les prestations d'assurance ont augmenté de CHF 5,8 millions, passant de CHF 141,2 millions à CHF 147,0 millions. En revanche, les provisions pour sinistres à concurrence de CHF 15,8 millions ont pu être dissoutes. Le taux des coûts administratifs a augmenté de 8,0% durant l'exercice,

atteignant 8,9%, un niveau toujours bas. A 71,7%, le ratio combiné a atteint un niveau particulièrement réjouissant (84,0% l'année précédente). Le degré de solvabilité de Wincare Assurances complémentaires SA s'est à nouveau nettement amélioré et a atteint une valeur pouvant être qualifiée d'excellente.

**Compact Assurances de base SA (LAMal)**

Suite à la baisse du nombre d'assurés, les recettes de primes de Compact Assurances de base SA ont baissé, de CHF 91,1 millions à CHF 75,3 millions. Grâce à une faible charge des sinistres par assuré et malgré des paiements importants pour la compensation des risques (CHF 34,0 millions), le résultat technique s'est de nouveau révélé très positif. A 95,9%, le taux combiné était inférieur au niveau de l'année précédente (96,9%).

# Objectifs et perspectives

**En 2014, Sanitas entend poursuivre l'expansion de l'«accès simple». Le nouveau département Business Transformation doit donc faire preuve d'innovation. Sur le plan politique, la votation sur l'initiative populaire «Pour une caisse publique d'assurance-maladie» est à l'ordre du jour.**

## **«Un accès simple», encore d'actualité en 2014**

L'«accès simple» à Sanitas sera encore étendu en 2014. A ce sujet, plusieurs projets sont sur le point d'être mis en œuvre. Citons par exemple l'extension du portail clients dans le domaine des services. Les clients ayant des problèmes de santé peuvent également compter sur le soutien de Sanitas. Un contrôle des médicaments permet aux assurés de soumettre leurs médicaments à un contrôle visant à détecter rapidement d'éventuelles interactions indésirables. Enfin, l'outil «Priority Access» devrait garantir un accès plus rapide à des prestations médicales de premier ordre.

## **Un élan novateur grâce à Business Transformation**

Sanitas continuera de développer à grande échelle sa stratégie dans l'univers numérique. Visant à fournir une assistance sur le plan organisationnel, le département Business Transformation a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Il devrait contribuer à repérer et exploiter de manière optimale les développements technologiques et sociaux du numérique. En effet, la personnalisation croissante des besoins de la clientèle et la tendance qui se poursuit concernant l'utilisation de plateformes électroniques (pour l'information et la vente) ouvrent la voie à de nouvelles possibilités fort prometteuses, lesquelles risquent d'entraîner un changement de l'offre d'assurance maladie.

## **L'ombre de la votation sur une caisse unique plane**

La votation sur l'introduction d'une caisse maladie publique dominera les débats sur la scène politique en 2014. Sanitas est en faveur d'un délai rapide pour la votation, afin de pouvoir se concentrer de nouveau sur des réformes constructives. En effet, même si le malaise d'une partie de la population doit être pris au sérieux, Sanitas est convaincue que la majorité des votants pourra continuer à profiter des avantages du système de caisses multiples, comme la possibilité de choisir les produits ou la liberté d'accès aux assurances maladie, et ne souhaitera donc pas de changement radical du système ni de caisse unique. Cependant, il est important de présenter les avantages du système actuel et de montrer la voie vers des réformes pragmatiques, de manière compréhensible pour tous.

# POINTS FORTS

Rapport de gestion 2013 de Sanitas

## TABLE DES MATIÈRES

Activité en ligne .....	21
Offres .....	23
Partenariats .....	25
Services .....	27

# Activité en ligne

**En 2013, Sanitas a récolté les premiers fruits de son activité en ligne: plus de 5000 contrats ont été conclus par le biais d'internet et le portail clients n'a pas tardé à compter plus de 80 000 utilisateurs. Avec l'introduction du service de réception des données certifié, Sanitas peut recevoir par voie électronique les données des traitements médicaux (MCD) et ensuite vérifier systématiquement les factures des hôpitaux, de manière efficace.**

Durant l'exercice écoulé, Sanitas a fait un grand pas en avant dans son activité en ligne. Plus de 5000 assurances ont été conclues en ligne, et les assurés sont toujours plus nombreux à utiliser les différentes prestations disponibles sur le portail clients. De plus, les outils électroniques ne servent pas uniquement aux clients, ils sont également de plus en plus souvent utilisés dans les échanges avec les fournisseurs de prestations.

## Croissance du canal de vente en ligne

En 2013, Sanitas a élargi avec succès le canal de vente en ligne et offre aux nouveaux clients potentiels un «accès simple» à ses produits et ses prestations. Dans un premier temps, des clients sélectionnés ont testé en profondeur le nouveau processus de vente en ligne lancé en juillet 2013, contribuant ainsi à son optimisation. Ce portail permet de s'adresser aux nouveaux clients désireux de souscrire une assurance de manière plus personnelle, plus ciblée et plus adaptée à leurs besoins. Les intéressés sont en effet interrogés sur leurs souhaits en matière de prestations et de services. En répondant eux-mêmes à ces questions, ils sont précisément dirigés vers l'offre appropriée et obtiennent, au final, une offre sur mesure. Pour toute question survenant durant le processus de vente en ligne, les intéressés peuvent joindre Sanitas par téléphone, de 08h00 à 20h00, ou par e-mail.

De plus, Sanitas a perfectionné son «site web mobile», qui offre un accès direct aux produits d'assurance LAMal. Sanitas adaptera en continu ses activités en ligne aux besoins des clients et les étendra afin de proposer de nouvelles offres électroniques.

## Plus de 80 000 assurés utilisent le portail clients électronique

Durant l'exercice passé, le portail clients a rencontré un écho très favorable auprès des clients de Sanitas. Parfois, plus de 1000 nouveaux utilisateurs ont été enregistrés par semaine. Peu de temps après son lancement, on compte déjà plus de 80 000 assurés qui recourent aux prestations variées du portail clients. Sanitas vise à ce que plus de la moitié des clients utilisent le portail. Les utilisateurs actuels peuvent déjà gérer leur assurance sur internet, sept jours sur sept, 24 heures sur 24, dans le monde entier, en toute simplicité et gratuitement. De la sorte, ils minimisent également leur propre charge administrative ainsi que celle de Sanitas. Le portail clients sert également d'archives pour les clients. Tous les documents, tels que décomptes de prestations, factures ou polices de Sanitas, sont directement établis sur le portail clients, où ils sont conservés pendant des années. Ainsi, la «paperasserie» peu prisée par de nombreux clients n'a plus lieu d'être.

## Service de réception des données certifié

Depuis janvier 2014, les hôpitaux doivent transmettre électroniquement leurs factures et les codes de diagnostic aux assurances maladie: afin de garantir une protection des données élevée, toutes les assurances maladie sont tenues de disposer d'un service de réception des données certifié. A l'automne 2013, Sanitas a établi avec succès ce service de réception des données et l'a fait certifier. Ainsi, Sanitas peut recevoir les données médicales (MCD) par voie électronique et procéder efficacement à leur examen en respectant systématiquement la protection des données. En parallèle, les données médicales sensibles sont protégées en toute fiabilité: elles peuvent être consultées uniquement dans des cas justifiés et par un nombre réduit de personnes autorisées. Ainsi, Sanitas offre un double service à ses assurés: d'une part, un examen précis des factures en vertu du contrôle des coûts, et, d'autre part, la garantie d'une sécurité et d'une protection des données optimales grâce à des systèmes modernes.

# Offres

**En 2013, Sanitas a poursuivi le développement de sa gamme de produits et de prestations supplémentaires. Les clients privés peuvent en profiter, au même titre que les collaborateurs dont l'employeur a signé un contrat collectif avec Sanitas.**

Face à l'évolution des besoins dans la vie, Sanitas offre des solutions d'assurance optimales pour chaque situation, et ce grâce aux trois segments Compact, Original et Preference. Compact est l'assurance maladie simple pour ne pas se compliquer la vie, Original l'assurance maladie intelligente pour tous les besoins et Preference l'assurance maladie pour les exigences élevées (couverture en division demi-privée et privée). Sanitas a introduit cette classification d'offres en 2011, date depuis laquelle elle ne cesse de développer les trois segments.

## Services supplémentaires pour les familles avec Compact

Environ quatre ans après le lancement de l'assurance de base Compact en 2009, Sanitas a ajouté des services supplémentaires adaptés aux besoins des clients. La hot-line pédiatrique, gratuite et joignable 24 heures sur 24, rencontre un franc succès auprès des familles ayant de jeunes enfants. De plus, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les assurés Compact (plus de 25 000 adhérents) peuvent également recourir à un service de nounou d'urgence.

## Remboursements plus rapides pour les assurés Original

Plus de la moitié des assurés de Sanitas ont souscrit l'assurance Original. Ils peuvent élaborer la formule d'assurance qui leur convient en choisissant entre différents modules dans les assurances de base et complémentaires. En 2013, les assurés Original ont profité du fait que Sanitas traite un nombre croissant de décomptes de prestations par voie électronique, ce qui permet un remboursement plus rapide des coûts dans le cas des prestations.

## Nouvelle assurance complémentaire d'hospitalisation Hospital Upgrade

Lancée le 1<sup>er</sup> mai 2013, l'assurance complémentaire Hospital Upgrade vient compléter la gamme de produits Original de Sanitas. Elle donne le droit de passer ultérieurement à une assurance d'hospitalisation de niveau supérieur, et ce sans examen de l'état de santé. Cette formule permet d'adapter son assurance en fonction des besoins, en toute flexibilité et indépendamment de l'état de santé. Pendant vingt ans au maximum, l'assuré peut décider tous les deux ans s'il souhaite passer à une assurance complémentaire d'hospitalisation de catégorie supérieure. Par exemple, un assuré qui opte pour Hospital Upgrade à 30 ans conserve son statut de santé actuel jusqu'à l'âge de 50 ans, du moins sur le papier. Hospital Upgrade étaye la promesse de Sanitas «Pour la vie» et souligne le décroisement des différents segments.

## Renforcement du conseil de prestations pour les clients Preference

En 2013, le segment Preference comptait quelque 160 000 clients assurés dans les divisions privée et demi-privée. La création et la stabilisation du nouveau Preference Center à Berne à la mi-2012 ont duré plus longtemps que prévu. Il n'empêche qu'entre-temps, le suivi renforcé et le conseil de prestations sont perceptibles parmi les clients Preference, notamment dans les domaines suivants:

- suivi assuré par des interlocuteurs personnels (avant, pendant et après un cas de prestation);
- accès privilégié et plus rapide aux prestations médicales de premier plan;
- libre choix du médecin et de l'hôpital (traitements à option et urgences par le médecin-chef ou le chef de clinique).

## Extension du domaine Clients Entreprises

Le domaine Clients Entreprises avec formules d'assurance maladie taillées sur mesure pour les petites et moyennes entreprises et les associations a toujours été un pilier important de Sanitas. Au printemps 2013, le Conseil d'administration a décidé de consolider le positionnement de Sanitas dans ce domaine et d'offrir toute la palette d'assurances personnes. Pour sa part, Sanitas offre les assurances de base et complémentaires (LAMal et LCA) ainsi que l'assurance indemnités journalières maladie (AIJM). Concernant l'assurance accidents obligatoire (LAA) et la prévoyance professionnelle (LPP), Sanitas collabore avec des partenaires de renom.

A l'automne 2013, Sanitas, en l'occurrence sa filiale Corporate Private Care SA, est parvenue à décrocher d'importants contrats dans les domaines des indemnités journalières maladie collectives et des frais de traitement. En 2014, une nouvelle extension de ces activités devrait contribuer à une croissance supplémentaire dans le domaine Clients Entreprises.



# Partenariats

**En 2013, le nombre de clients acquis par le groupe Swiss Life pour Sanitas a été plus important que l'année précédente. Sanitas a également parié sur un partenariat pour l'achat des prestations et la représentation des intérêts politiques.**

Sanitas a toujours entretenu des relations ouvertes avec les acteurs qui plaident en faveur d'un système de santé libéral et concurrentiel. Il suffit d'observer la distribution dans le cadre de laquelle Sanitas s'est engagée dans un partenariat stratégique contractuel avec Swiss Life et sa filiale Swiss Life Select. Ajoutons que Sanitas travaille avec d'autres partenaires commerciaux, parfois depuis des décennies. La participation à la fondation de la nouvelle association curafutura et le succès de la communauté d'achat HSK illustrent également les partenariats que Sanitas tisse avec des entreprises ou des associations intéressées.

## Clientèle multipliée par deux grâce au partenariat avec Swiss Life

Le partenariat commercial stratégique convenu entre Sanitas et le groupe Swiss Life a connu une évolution exceptionnelle en 2013. Ainsi, Swiss Life et sa filiale Swiss Life Select ont réussi à conclure nettement plus de contrats que l'année précédente. Néanmoins, les répercussions positives sur le nombre des assurés se concrétiseront uniquement lors du prochain exercice, au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ces résultats réjouissants s'expliquent en partie par le fait qu'en 2013, le produit exclusif «Simply Care» développé en commun était nettement mis en avant dans les agences générales de Swiss Life, dans un cadre moderne. En outre, la collaboration avec Swiss Life Select s'est extrêmement bien déroulée en 2013. Grâce à ses «packs sans souci», Swiss Life Select reste le principal canal de vente pour Sanitas. A l'avenir, le partenariat stratégique contractuel avec Swiss Life et Swiss Life Select fera en sorte que des formules d'assurance peaufinées soient également proposées aux clients de Sanitas dans le cadre d'entretiens individuels.

Pour l'acquisition de clients, Sanitas ne table pas seulement sur Swiss Life et Swiss Life Select, mais entretient une bonne coopération avec d'autres partenaires de l'assurance privée, et ce depuis plusieurs années, voire des décennies. De plus, depuis un certain temps, Sanitas renforce de manière ciblée le canal de vente en ligne, en plein essor.

## Conventions tarifaires réussies de la communauté d'achat HSK

Depuis presque trois ans, la communauté d'achat HSK (Helsana, Sanitas et CPT) négocie les tarifs de l'assurance de base directement avec les hôpitaux. Comme l'année précédente, en 2013, la HSK a réussi à négocier des contrats à bas prix sur plusieurs années avec divers hôpitaux. Aux yeux de Sanitas, le travail fourni par la HSK illustre bien le partenariat fructueux avec les hôpitaux en tant que partenaires contractuels.

En 2013, la HSK est parvenue à dénouer le blocus des tarifs avec les médecins concernant les valeurs cantonales du point tarifaire. Les contrats tarifaires montrent que la HSK est en mesure d'obtenir des résultats concrets, non seulement avec les hôpitaux, mais aussi avec les médecins.

## Sanitas s'engage au sein de l'association curafutura

Sanitas s'implique également sur le front des associations et assume ses responsabilités à l'égard du système de santé. C'est ainsi qu'a été fondée, en avril 2013, l'association «curafutura – Les assureurs-maladie innovants», par Sanitas, Helsana et CSS. Sanitas s'est engagée au sein de cette nouvelle association afin de promouvoir un système de santé libéral et concurrentiel tout en concevant une nouvelle plateforme prometteuse. Par ailleurs, Sanitas œuvre au sein de l'Association Suisse des Assureurs ASA dans le cadre des assurances complémentaires.

# Services

**L'amélioration de la satisfaction des clients recouvre diverses facettes chez Sanitas. Les assurés Compact bénéficient d'une plage horaire élargie pour les contacts téléphoniques. En introduisant un projet en ligne innovant, Sanitas veille à un échange de données rapide et sûr, également accessible aux assurés Original. De plus, avec son service Coaching santé, Sanitas apporte soutien et conseil aux assurés Preference souffrant de maladies chroniques.**

La satisfaction des clients est au cœur des priorités de Sanitas. Par conséquent, le groupe a étendu les prestations de services en 2013 dans les segments Compact, Original et Preference. Ainsi, les plages horaires quotidiennes pour les appels téléphoniques ont été rallongées de deux heures pour les clients Compact. Grâce au traitement des prestations électronique, les justificatifs de remboursement sont traités plus rapidement, un avantage dont les assurés Original ont également profité. Les assurés Preference bénéficient d'un conseil en prestations renforcé ou peuvent recourir à un Coaching santé s'ils sont atteints de certaines maladies chroniques.

## Prix spécial octroyé par Comparis pour le Coaching santé de Sanitas

Concernant le Coaching santé, Sanitas a conçu un programme pour les assurés Preference souffrant de maladies chroniques (diabète de type 2, surcharge pondérale, hypertension, troubles du métabolisme lipidique), de concert avec un comité de médecins composé de spécialistes renommés issus de tous les grands domaines spécialisés. Ce programme repose sur les tout derniers résultats de la recherche scientifique. Sanitas encourage ainsi les assurés souffrant de maladies chroniques à vivre plus sainement. Les patients apprennent à mieux vivre avec la maladie et à atteindre leurs objectifs de santé. Le Coaching santé vient compléter la relation existant entre le médecin et le patient. Depuis son lancement en 2009, plus de 1200 assurés ont participé avec succès à un Coaching santé de Sanitas.

En juin 2013, Comparis a octroyé le prix spécial, décerné pour la première fois, au Coaching santé de Sanitas. Le service de comparaison sur internet a ainsi primé les activités des assurances maladie qui sont particulièrement novatrices et efficaces.

## Nouvelle extension des programmes de santé

Le «Programme pour le dos» existant dans le domaine de la prévention, et qui sera maintenu en 2014, aide les assurés Preference concernés à mieux vivre au quotidien malgré leur mal de dos. De plus, deux nouveaux programmes de santé viendront étoffer l'offre en 2014. Le «Contrôle des médicaments», fruit de la collaboration avec l'Hôpital universitaire de Zurich, aide à identifier et à prévenir les interactions indésirables entre les médicaments. Par ailleurs, le programme de santé «Prévention des chutes» aide les personnes fragilisées (souvent les personnes âgées ayant suivi un traitement stationnaire) à réduire le risque de chute à domicile.

## La hausse du nombre de traitements de prestations électroniques entraîne un remboursement plus rapide

En 2013, Sanitas est parvenue à augmenter, une fois encore, le nombre de traitements de prestations par voie électronique. Depuis 2008, la part des factures traitées automatiquement n'a cessé de s'élargir, passant de 45% à près de 70%. Les clients ont ainsi obtenu leur remboursement plus rapidement. De plus, les collaborateurs peuvent se concentrer sur les justificatifs plus complexes et les contrôler de manière plus précise, ce qui joue également en faveur des clients.

## Transmission électronique des justificatifs de remboursement

En décembre 2013, Sanitas et MediData ont lancé un nouveau service dans le système de santé suisse. Une application internet permet aux assurés de transmettre par voie électronique leurs justificatifs de remboursement de plus de 2300 médecins. Sécurité, rapidité et simplicité sont les maîtres mots de cette nouvelle offre, qui constitue un avantage tant pour les assurés que pour Sanitas. Les clients ne supportent plus les frais de port, et les factures sont traitées plus rapidement. Sanitas, pour sa part, ne doit plus scanner les justificatifs. La qualité des justificatifs est meilleure, tout comme le degré d'automatisation. Les assurés peuvent cependant contrôler eux-mêmes les factures, comme par le passé.

# GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Rapport de gestion 2013 de Sanitas

## TABLE DES MATIERES

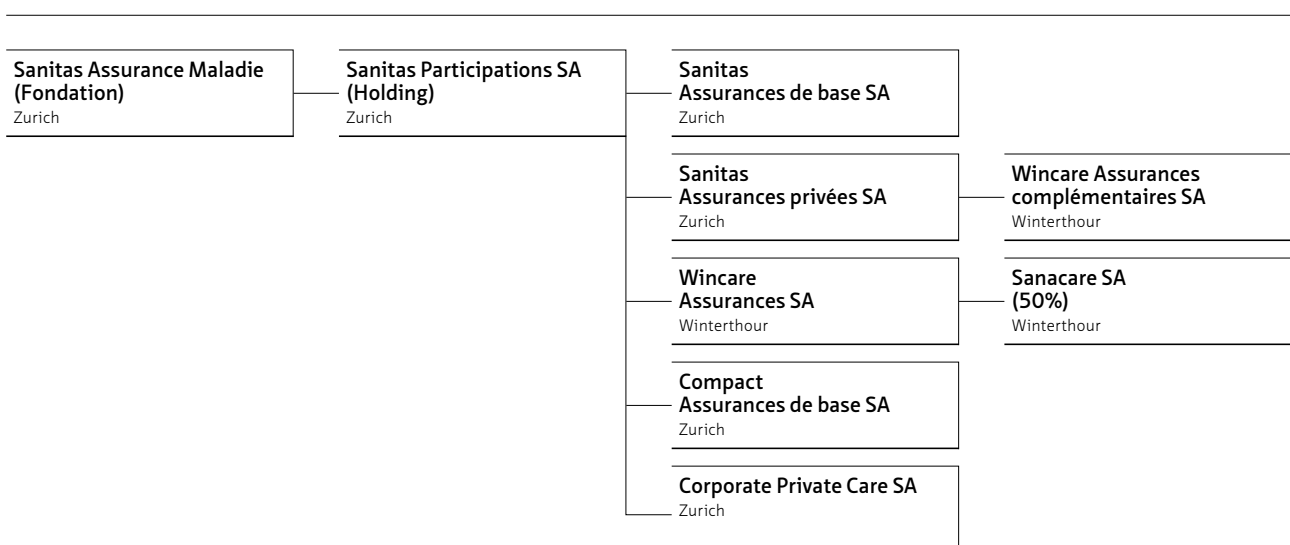
Structure de l'entreprise .....	30
Comités d'entreprise .....	31
Gestion du risque et procédure de contrôle ....	32
Durabilité financière .....	32
Politique d'information .....	33
Conseil de fondation .....	34
Conseil d'administration .....	35
Comité de direction .....	36
Sociétés opérationnelles .....	37
Partenariats .....	37

# Corporate Governance

La gouvernance d'entreprise définit les règles selon lesquelles le groupe Sanitas est dirigé et surveillé. Des informations transparentes sur les structures, les commissions de prestations et les procédures de contrôle permettent à Sanitas de renforcer la confiance de ses clients, partenaires et collaborateurs.

## Structure de l'entreprise

Le groupe Sanitas figure parmi les leaders de l'assurance maladie de Suisse. Il a été fondé en 1958 sous la forme d'une fondation (Sanitas Assurance Maladie) avec pour objectif d'assurer les suites économiques de la maladie, des accidents, de la maternité, de l'invalidité ou du décès. Aujourd'hui, le groupe se compose de la Fondation (Sanitas Assurance Maladie), d'une société de holding (Sanitas Participations SA) et de six sociétés anonymes opérationnelles. Trois d'entre elles sont actives dans le domaine de l'assurance maladie selon la LAMal (Sanitas Assurances de base SA, Wincare Assurances SA et Compact Assurances de base SA), et deux dans le domaine de l'assurance maladie complémentaire selon la LCA (Sanitas Assurances privées SA et Wincare Assurances complémentaires SA). L'une des sociétés, Corporate Private Care SA, est spécialisée dans le domaine Clients Entreprises. La Fondation Sanitas Assurance Maladie détient 100% des actions de Sanitas Participations SA, qui détient, de manière directe ou indirecte, toutes les sociétés opérationnelles. Elle possède également 50% des actions de Sanacare SA, spécialisée dans les modèles de managed care. Les actions des sociétés susmentionnées ne sont pas négociées en Bourse.



## Comités d'entreprise

### Organisation interne

Le Conseil de fondation de Sanitas Assurance Maladie se compose de 15 membres. Organe supérieur de Sanitas, il endosse, par conséquent, la responsabilité du schéma directeur et de la politique d'entreprise.

Sanitas Participations SA est dirigée par son Conseil d'administration, qui se compose actuellement de sept membres. Les domaines de compétences de Sanitas Participations SA sont, entre autres, la gestion stratégique du groupe Sanitas, la désignation et le contrôle du Comité de direction ainsi que l'approbation du rapport de gestion et des comptes annuels. Le Conseil d'administration est soutenu par deux comités, le Nomination & Compensation Committee et l'Audit Committee. Aux pages 34 et 35, vous trouverez ici de plus amples informations sur les membres du Conseil de fondation et du Conseil d'administration.

Le CEO et le Comité de direction sont chargés de la gestion opérationnelle de Sanitas. Le Comité de direction se compose de sept membres. Les règlements d'organisation, qui sont régulièrement révisés, définissent l'organisation interne entre le Conseil de fondation, le Conseil d'administration et le Comité de direction. Des accords de prestations de service ont été conclus entre les sociétés du groupe.

### Election et durée du mandat

Les membres du Conseil de fondation et du Conseil d'administration sont élus pour un mandat d'un an. En 2013, Nadine Balkanyi-Nordmann et Monika Walser ont été élues au Conseil de fondation et au Conseil d'administration, tandis que Christoph Rothenbühler a quitté sa fonction au sein de ces deux mêmes conseils.

### Indemnités

Les membres du Conseil de fondation reçoivent des indemnités de séance. Ils ont droit au remboursement des dépenses effectuées dans l'intérêt de Sanitas. Les membres du Conseil d'administration reçoivent des indemnités forfaitaires correspondantes. Il n'existe aucun programme de bonus ni pour les membres du Conseil de fondation ni pour les membres du Conseil d'administration. Les dépenses totales pour les membres actuels du Conseil d'administration (sept membres, Nadine Balkanyi-Nordmann et Monika Walser depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013) se sont élevées à CHF 435 633 pour l'exercice 2013. L'indemnité la plus élevée s'est montée à CHF 150 500.

En outre, en complément de leur salaire fixe, les membres du Comité de direction et les cadres de Sanitas touchent une part de salaire variable. Celle-ci est calculée sur la base du résultat de l'ensemble du groupe et du degré de réalisation des objectifs (objectifs individuels et de l'entreprise). Le modèle d'indemnité ainsi que la somme totale à verser pour la part de salaire variable sont approuvés par le Conseil d'administration, après consultation du Nomination & Compensation Committee. Lors de l'exercice 2013, des salaires et des parts de salaire variables à hauteur de CHF 2 242 280 ont été versés aux membres actuels du Comité de direction (sept membres, Wolfgang Wandhoven depuis le 1<sup>er</sup> mai 2013). L'indemnité la plus élevée s'est montée à CHF 517 340.

## Gestion du risque et procédure de contrôle

### Gestion du risque et système de contrôle interne

Sanitas accorde une grande importance à la gestion du risque (GR) et à son système de contrôle interne (SCI). Ces deux domaines se basent sur les prescriptions légales du Code des obligations (CO) et de la loi sur la surveillance des assurances (LSA), et font partie intégrante de la planification annuelle au sein de l'entreprise.

Les risques sont évalués de manière systématique pour l'entreprise, coordonnés et régulièrement surveillés. Le Comité de direction, l'Audit Committee et le Conseil d'administration reçoivent des rapports et des informations périodiques sur les risques opérationnels et stratégiques, leur évolution et les mesures prises.

Le SCI englobe les risques inhérents aux processus commerciaux opérationnels. Il contrôle, en particulier, le rapport financier et garantit le respect des dispositions légales, régulatrices et entrepreneuriales. La révision interne examine l'efficacité de la gestion des risques et du SCI. L'application de la GR et du SCI exige une prise de conscience des collaborateurs dans les affaires courantes.

### Révision interne

La révision interne est directement subordonnée à l'Audit Committee du Conseil d'administration et constitue une instance de contrôle objective et indépendante. Elle examine les processus entrepreneuriaux, contrôle le respect des consignes ainsi que le SCI et conseille le Comité de direction dans sa prise de décisions.

### Révision externe

Depuis 2007, KPMG SA, sise à Zurich, a le rôle d'organe de révision. Elle est responsable du contrôle des comptes annuels consolidés et des comptes annuels des sociétés du groupe.

### Surveillance

Il incombe à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) de surveiller les assureurs proposant des produits d'assurance de base. La surveillance des assurances complémentaires régies par le droit des assurances privées est du ressort de l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA).

## Durabilité financière

Avec la souscription d'assurances, Sanitas s'engage envers ses clients à respecter ses obligations à long terme. La durabilité financière exige que Sanitas puisse toujours respecter ses obligations avec une grande fiabilité. Elle doit donc disposer de provisions et de fonds propres suffisants. Les mesures garantissant la durabilité financière sont donc étroitement liées à la gestion du risque de Sanitas.

### Exigences de solvabilité

Les exigences de solvabilité définissent les fonds propres nécessaires à un assureur pour couvrir avec suffisamment de sécurité les risques encourus. La solvabilité des assurances maladie est évaluée sur la base de différentes méthodes. Dans ce cadre, on distingue l'assurance maladie sociale (LAMal) de l'assurance maladie complémentaire (LCA).

Les assurances maladie selon LAMal doivent constituer suffisamment de réserves pour l'assurance maladie obligatoire, dont le montant théorique ne doit pas diminuer selon une probabilité de 1% sur une période d'un an. Cette valeur doit être atteinte d'ici



2017. D'ici cette date, les assureurs doivent disposer des réserves de sécurités stipulées dans le droit en vigueur.

Les assurances maladie qui sont actives dans le domaine des assurances complémentaires sont dans l'obligation de respecter les exigences de solvabilité selon la loi sur la surveillance des assurances (LSA) datant du 17 décembre 2004. Pour ce faire, la société d'assurance doit disposer de suffisamment de fonds propres libres pour exercer son activité (marge de solvabilité). Les détails sont réglementés dans l'Ordonnance sur la surveillance (OS) du 9 novembre 2005. La solvabilité est déterminée sur la base de l'étendue des activités de l'entreprise et de ses fonds propres (solvabilité 1) ainsi qu'en tenant compte des risques encourus par la société d'assurance (Swiss Solvency Test [SST]).

Au 31 décembre 2013, les sociétés du groupe Sanitas répondaient sans limitation aux exigences de capital légales.

### **Stratégie de placement**

Le Conseil d'administration est responsable de la stratégie de placement. Celle-ci repose sur le concept d'asset and liability, qui exige que les placements de capitaux (assets) et les obligations (liabilities) soient harmonisés au niveau des caractéristiques telles que le degré de risque ou les délais. Sanitas applique les méthodes de la value at risk et de la probabilité de survenance pour évaluer le risque global de son portefeuille de placements.

### **Technique d'assurance**

Les analyses techniques permettent de calculer des primes adéquates pour les différents produits d'assurance. De plus, Sanitas doit constituer des réserves et des provisions selon son effectif d'assurés et les risques assurés. Ces tâches incombent à l'actuariat de Sanitas. Sanitas s'assure que les méthodes appliquées à la fixation des provisions correspondent toujours aux règles actuarielles récentes.

## **Politique d'information**

Sanitas informe ouvertement le public sur la marche des affaires, ses nouveaux produits et prestations de service ainsi que sur sa position relative à la politique de la santé. L'entreprise publie chaque année un rapport de gestion complet. Le magazine destiné aux clients et les brochures sur les produits et les prestations de service représentent d'autres moyens de communication. Sanitas publie également des informations sur son site [www.sanitas.com](http://www.sanitas.com).

## Conseil de fondation de Sanitas Assurance Maladie

Etat au 31 décembre 2013

<b>Kurt Wilhelm</b>	Président du Conseil de fondation de Sanitas, Aarau
<b>Jens Alder</b>	Membre du Conseil d'administration avec mandats en Suisse et à l'étranger, Wohlen
<b>Nadine Balkanyi-Nordmann</b>	CEO Lexperience AG, Zurich
<b>Dr Max Brentano</b>	Pharmacien, Brugg
<b>Peter Burkard</b>	Vice-président de la Société suisse des pharmaciens, Chiasso
<b>Ueli Dietiker</b>	Head Group Related Businesses, Swisscom SA, Worblaufen
<b>Dr Ivo Furrer</b>	CEO Suisse, Swiss Life, Winterthour
<b>Dr Patrick Gschwend</b>	Pharmacien, Neuhausen am Rheinfall
<b>Dr Felix Gutzwiller</b>	Conseiller aux Etats, Zurich
<b>Jürg Hafner</b>	Ancien vice-directeur, Alba Assurance, Bâle
<b>Leo Huwyler</b>	Membre du Comité de direction suisse de Swiss Life, Dachsen
<b>Ralph Jeitziner</b>	Membre du Comité de direction, Nationale Suisse, Bâle
<b>Clemens Markstein</b>	Membre de la Direction, Bâloise Assurances, Bâle
<b>Hans Ruckstuhl</b>	Ancien conseiller national, Rossrüti
<b>Monika Walser</b>	Partenaire WAEGA-Group AG, Zurich
<b>Prof. Dr René Beneš</b>	Président d'honneur du Conseil de fondation de Sanitas, Bâle
<b>Klaus Freitag</b>	Président d'honneur du Conseil de fondation de Sanitas, Zufikon
<b>Dr Dieter Wiesmann</b>	Président d'honneur du Conseil de fondation de Sanitas, Neuhausen am Rheinfall

## Conseil d'administration de Sanitas Participations SA

Etat au 31 décembre 2013



**Jens Alder** (depuis 2009)

Membre, 1957

Sanitas Committee: président du Nomination & Compensation Committee  
Ing. dipl. EPF Zurich / MBA

*Activité actuelle:* divers mandats au sein de Conseils d'administration en Suisse et à l'étranger · *Autres activités et mandats:* membre du comité directeur de curafutura, président du Conseil d'administration d'Industrielle Werke Basel, président du conseil d'administration RTX A/S, Danemark, président du Conseil d'administration de BG Ingenieure Conseils, board member de CA Technologies, USA, président du Conseil d'administration de Goldbach Group AG, président du conseil de surveillance de ColVisTec AG, Allemagne



**Dr Ivo Furrer** (depuis 2012)

Membre, 1957

Sanitas Committee: membre de l'Audit Committee  
Docteur en droit

*Activité actuelle:* CEO Suisse et membre de la Direction du groupe chez Swiss Life · *Autres activités et mandats:* membre du Conseil d'administration Banque Valiant, président du comité Vie de l'Association Suisse d'Assurances, membre du comité de direction de la Chambre de commerce Allemagne-Suisse, membre de l'autorité liechtensteinoise de surveillance des marchés (Finanzmarktaufsicht, FMA)



**Nadine Balkanyi-Nordmann** (depuis 2013)

Membre, 1972

Sanitas Committee: membre de l'Audit Committee  
Avocate, LL. M.

*Activité actuelle:* CEO Lexpert AG · *Autres activités et mandats:* administratrice Lexpert AG



**Dr Max Brentano** (depuis 2004)

Membre, 1944

Sanitas Committee: membre du Nomination & Compensation Committee  
Docteur en pharmacie

*Activité actuelle:* pharmacien



**Dr Felix Gutzwiller** (depuis 2008)

Membre, 1948

Docteur en médecine

*Activité actuelle:* conseiller aux Etats du canton de Zurich · *Autres activités et mandats:* membre du Conseil d'administration d'AXA Winterthur SA, Board Member Osiris Therapeutics Inc., USA, membre du groupe de travail «Santé publique», membre du comité directeur de la Ligue contre le cancer Zurich (Krebsliga Zürich), etc.



**Ueli Dietiker** (depuis 2008)

Membre, 1953

Sanitas Committee: président de l'Audit Committee  
Expert-comptable diplômé

*Activité actuelle:* Head Group Related Businesses, Swisscom SA · *Autres activités et mandats:* différents mandats d'administrateur au sein du groupe Swisscom, membre du Conseil d'administration de Swiss Life SA, membre du Conseil d'administration de Zuckermühle Rapperswil AG, membre du Conseil d'administration de Thunerseespiele AG



**Monika Walser** (depuis 2013)

Membre, 1965

Sanitas Committee: membre du Nomination & Compensation Committee

Diplôme d'enseignement, MS Rhetoric and Technical Communication et MS Executive Management Communication

*Activité actuelle:* partenaire WAEGA-Group AG, mandat CEO Freitag lab AG · *Autres activités et mandats:* administratrice Orior AG

## Comité de direction de Sanitas

Etat au 31 décembre 2013

**Otto Bitterli** (2002, CEO depuis 2005)

CEO, 1962

Lic. rer. publ. Haute école de St-Gall

*Parcours:* diverses fonctions de direction chez Winterthur Assurances et à l'Association Suisse d'Assurances (ASA) · *Autres activités et mandats:* président du Comité maladie/accidents à l'Association Suisse d'Assurances, membre de la présidence de curafutura, membre du Conseil d'administration d'Europ Assistance

**Sanjay Singh** (depuis 2011)

Chef du département Prestations, 1974

Economiste d'entreprise ISE et Executive MBA

*Parcours:* assistant du CEO et responsable du développement stratégique auprès du groupe de cliniques privées Hirslanden · *Autres activités et mandats:* membre du Conseil d'administration de Sanacare SA, membre du Conseil d'administration de MediData SA

**Emanuele Diquattro** (depuis 2012)

Chef du département Business Engineering &amp; ICT, 1982

Master of Advanced Studies in Business Engineering, diplôme fédéral d'économie d'entreprise

*Parcours:* responsable Architecture IT & Gestion des processus chez Sanitas, direction de différents projets chez Sanitas

**Andreas Götz** (depuis 2012)

Chef du département Distribution &amp; Conseil au client, 1970

Economiste d'entreprise ESCEA, MBA à l'Université de Navarre, Barcelone

*Parcours:* diverses fonctions de direction auprès de Volkswagen Financial Services AG, de Winterthur Assurances et de Credit Suisse

**Wolfgang Wandhoven** (depuis 2013)

Chef du département Finances, 1965  
Physicien diplômé et MBA INSEAD Business School Fontainebleau

*Parcours:* mandataire de la FINMA au sein d'un organe dirigeant (Assura SA, Figéas SA, Divesa Holding SA), CFO et COO de NewRE, CFO de Bâloise Group, conseiller d'entreprise en Suisse et en Allemagne

**Christof Gerber** (depuis 2011)

Chef du département Services &amp; Segments, 1971

Lic. sciences pol.

*Parcours:* chef de projet au Développement d'entreprise de Sanitas, copropriétaire et directeur commercial d'une PME active dans la technique médicale, conseiller auprès de l'entreprise de conseil en management Accenture

**Dr Andreas Roos** (depuis 2007)

Chef du département Produits, 1958  
Médecin et MHA

*Parcours:* membre du comité de direction de Janssen Cilag, CEO Suisse des cliniques Humaine, diverses fonctions de direction chez Winterthur Assurances · *Autres activités et mandats:* président du Conseil d'administration de Sanacare SA, membre du comité directeur de curafutura, membre de la Commission fédérale des prestations générales et des principes, président du réseau Gesundheitsökonomie Winterthur

## Sociétés opérationnelles

Etat au 31 décembre 2013

<b>Sanitas Assurances de base SA</b>	<i>Conseil d'administration:</i> Otto Bitterli (président), Christof Gerber (membre), Sanjay Singh (membre) <i>Direction:</i> Andreas Götz <i>Organe de révision:</i> KPMG SA, Zurich
<b>Sanitas Assurances privées SA</b>	<i>Conseil d'administration:</i> Otto Bitterli (président), Christof Gerber (membre), Sanjay Singh (membre) <i>Direction:</i> Andreas Götz <i>Organe de révision:</i> KPMG SA, Zurich
<b>Wincare Assurances SA</b>	<i>Conseil d'administration:</i> Otto Bitterli (président), Wolfgang Wandhoven (membre), Emanuele Diquattro (membre) <i>Direction:</i> Sanjay Singh <i>Organe de révision:</i> KPMG SA, Zurich
<b>Wincare Assurances complémentaires SA</b>	<i>Conseil d'administration:</i> Otto Bitterli (président), Wolfgang Wandhoven (membre), Emanuele Diquattro (membre) <i>Direction:</i> Sanjay Singh <i>Organe de révision:</i> KPMG SA, Zurich
<b>Compact Assurances de base SA</b>	<i>Conseil d'administration:</i> Otto Bitterli (président), Wolfgang Wandhoven (membre), Dr Andreas Roos (membre) <i>Direction:</i> Christof Gerber <i>Organe de révision:</i> KPMG SA, Zurich
<b>Corporate Private Care SA</b>	<i>Conseil d'administration:</i> Otto Bitterli (président), Dr Andreas Roos (membre), Daniel Fluri (membre), Stefan Mächler (membre) <i>Direction:</i> Jürg Kufer <i>Organe de révision:</i> KPMG SA, Zurich

## Partenariats

Etat au 31 décembre 2013

### Sociétés partenaires

Allianz Suisse	La Mobilière	Swiss Life
AXA Winterthur	Generali	Swiss Life Select
Bâloise Assurances	Nationale Suisse	Zurich Suisse

### Partenaires de coopération

Bupa Insurance Limited	Medgate AG
Europ Assistance	Groupe de cliniques privées Hirslanden (Medi-Clinic Switzerland SA)

# RAPPORT FINANCIER

## Rapport de gestion 2013 de Sanitas

<b>COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS</b>	
<b>DU GROUPE SANITAS</b>	
Compte de résultat consolidé .....	39
Bilan consolidé .....	40
Compte des flux monétaires consolidé .....	41
Justification des fonds propres .....	42
Compte d'exploitation consolidé par segment .....	43
Annexe aux comptes annuels consolidés .....	45
Explications concernant	
le compte de résultat consolidé .....	49
Explications concernant le bilan consolidé .....	53
Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés .....	60
<b>COMPTES ANNUELS</b>	
<b>DE SANITAS PARTICIPATIONS SA</b>	
Compte de résultat .....	62
Bilan .....	63
Annexe aux comptes annuels .....	64
Proposition d'utilisation du résultat du bilan .....	66
Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels .....	67

# Compte de résultat consolidé

Données en milliers de CHF	Annexe	2013	2012
Primes perçues		2 483 643	2 494 863
Parts de primes de la réassurance		741	57
Réduction des primes et autres contributions		- 1 415	- 1 220
Primes acquises pour compte propre		2 482 969	2 493 700
Dommages et prestations versés		- 2 628 426	- 2 452 067
Participations aux coûts perçues		290 218	279 643
Modification des provisions techniques	4	24 088	- 122 791
Prestations des réassureurs		- 885	239
Sinistres et prestations pour compte propre		- 2 315 005	- 2 294 976
Modification des provisions techniques liées à la sécurité et à la fluctuation		- 59 000	199
Compensation des risques		90 685	77 391
Participation des assurés aux excédents		- 128	- 2 173
Frais d'exploitation pour compte propre	5	- 189 206	- 182 951
Autre résultat d'exploitation	7	1 793	2 757
Autre coût d'exploitation	7	- 1 259	- 1 640
Produit des placements de capitaux	6	206 538	178 841
Charges liées aux placements de capitaux	6	- 96 546	- 69 991
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	6	- 500	- 17 800
Résultat des placements de capitaux	6	109 492	91 050
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>120 341</b>	<b>183 357</b>
<b>Résultat hors exploitation</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>9</b>	<b>116</b>	<b>522</b>
<b>Résultat consolidé avant impôts</b>		<b>120 457</b>	<b>183 879</b>
Impôts		- 23 221	- 29 432
<b>Résultat consolidé</b>		<b>97 236</b>	<b>154 447</b>

# Bilan consolidé

Données en milliers de CHF	Annexe	31.12.2013	31.12.2012
<b>Actif</b>			
Placements de capitaux	11	2 558 006	2 278 406
Immobilisations incorporelles	14	10 909	11 457
Immobilisations corporelles	15	4 091	5 235
<b>Actif immobilisé</b>		<b>2 573 006</b>	<b>2 295 098</b>
Comptes de régularisation actifs		31 059	63 952
Impôts différés actifs		0	2 161
Créances	16	598 482	609 230
Espèces		304 261	413 461
<b>Actif circulant</b>		<b>933 802</b>	<b>1 088 804</b>
<b>Actif total</b>		<b>3 506 808</b>	<b>3 383 902</b>
<b>Passif</b>			
Capital de l'organisation		100	100
Réserve de capital		0	0
Réserves de sécurité LAMal		309 211	254 976
Réserves de bénéfices		227 562	134 350
Résultat consolidé		97 236	154 447
<b>Fonds propres</b>		<b>634 109</b>	<b>543 873</b>
Provisions techniques pour compte propre	17	1 594 874	1 618 962
Provisions techniques liées à la sécurité et à la fluctuation	18	145 500	86 500
Provisions non techniques	19	1 975	2 025
Provisions pour les risques des placements de capitaux	20	214 500	214 000
Impôts différés passifs		48 246	37 653
Comptes de régularisation passifs		52 395	44 783
Engagements	21	815 209	836 106
<b>Fonds étrangers</b>		<b>2 872 699</b>	<b>2 840 029</b>
<b>Passif total</b>		<b>3 506 808</b>	<b>3 383 902</b>



# Compte des flux monétaires consolidé

Données en milliers de CHF	Annexe	2013	2012
<b>Résultat consolidé</b>		<b>97 236</b>	<b>154 447</b>
Amortissements/revalorisations sur les placements de capitaux	11	- 59 286	- 59 539
Amortissements/revalorisations sur les immobilisations incorporelles	14	7 589	7 877
Amortissements/revalorisations sur les immobilisations corporelles	15	2 421	2 240
Amortissements/revalorisations sur les créances	16	- 5 088	- 436
Modification des provisions techniques pour compte propre	4	- 24 088	122 791
Modification des provisions techniques liées à la fluctuation et à la sécurité	18	59 000	- 199
Modification des provisions non techniques	19	- 50	1 950
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	20	500	17 800
Perte/gain provenant des actifs immobilisés		- 35	0
Augmentation/diminution des créances	16	15 836	- 128 070
Augmentation/diminution des comptes de régularisation actifs		35 054	17 955
Augmentation/diminution des engagements	21	- 20 897	78 922
Augmentation/diminution des comptes de régularisation passifs		18 205	30 952
<b>Gains/pertes de l'activité commerciale</b>		<b>126 397</b>	<b>246 690</b>
Investissements dans des immobilisations corporelles	15	- 1 277	- 4 523
Retrait d'investissements dans des immobilisations corporelles		35	0
Investissements nets dans des placements de capitaux	11	- 220 314	- 130 185
Investissements dans des immobilisations incorporelles	14	- 7 041	- 2 539
Retrait d'investissements dans des immobilisations incorporelles	14	0	0
<b>Gains/pertes des investissements</b>		<b>- 228 597</b>	<b>- 137 247</b>
Distribution du bénéfice aux détenteurs de parts		- 7 000	0
Entrée/remboursement des engagements financiers à court terme		0	0
Entrée/remboursement des engagements financiers à long terme		0	0
<b>Gains/pertes des activités de financement</b>		<b>- 7 000</b>	<b>0</b>
<b>Total du flux de fonds net</b>		<b>- 109 200</b>	<b>109 443</b>
Liquidités état initial 01.01.		413 461	304 018
Liquidités état final 31.12.		304 261	413 461
<b>Variation de l'état des liquidités</b>		<b>- 109 200</b>	<b>109 443</b>

# Justification des fonds propres

Données en milliers de CHF	Capital de l'organisation	Réserves de sécurité LAMal	Réserves de bénéfices	Résultat consolidé	Total
<b>Fonds propres au 01.01.2012</b>	<b>100</b>	<b>254 976</b>	<b>134 350</b>	<b>0</b>	<b>389 426</b>
Bénéfice/perte annuelle	0	0	0	154 447	154 447
Dividendes	0	0	0	0	0
Autres versements	0	0	0	0	0
<b>Fonds propres au 31.12.2012</b>	<b>100</b>	<b>254 976</b>	<b>134 350</b>	<b>154 447</b>	<b>543 873</b>
Répartition du résultat de l'année précédente	0	54 235	100 212	- 154 447	0
<b>Fonds propres au 01.01.2013</b>	<b>100</b>	<b>309 211</b>	<b>234 562</b>	<b>0</b>	<b>543 873</b>
Bénéfice/perte annuelle	0	0	0	97 236	97 236
Dividendes	0	0	0	0	0
Autres versements	0	0	- 7 000	0	- 7 000
<b>Fonds propres au 31.12.2013</b>	<b>100</b>	<b>309 211</b>	<b>227 562</b>	<b>97 236</b>	<b>634 109</b>
Répartition du résultat de l'exercice	0	7 351	89 885	- 97 236	0
<b>Fonds propres au 01.01.2014</b>	<b>100</b>	<b>316 562</b>	<b>317 447</b>	<b>0</b>	<b>634 109</b>

# Compte d'exploitation consolidé par segment

2013

Données en milliers de CHF	Annexe	LAMal	LCA	Autres	Eliminations	Total
Primes perçues		1 772 556	711 087	0	0	2 483 643
Parts de primes de la réassurance		293	448	0	0	741
Réduction des primes et autres contributions		- 1 415	0	0	0	- 1 415
Primes acquises pour compte propre		1 771 434	711 535	0	0	2 482 969
Dommages et prestations versés		- 2 090 653	- 537 773	0	0	- 2 628 426
Participations aux coûts perçues		278 822	11 396	0	0	290 218
Modification des provisions techniques		44 335	- 20 247	0	0	24 088
Prestations des réassureurs		- 1 102	217	0	0	- 885
Sinistres et prestations pour compte propre		- 1 768 598	- 546 407	0	0	- 2 315 005
Modification des provisions techniques liées à la sécurité et à la fluctuation		0	- 59 000	0	0	- 59 000
Compensation des risques		90 685	0	0	0	90 685
Participation des assurés aux excédents		0	- 128	0	0	- 128
Frais d'exploitation pour compte propre	5	- 104 747	- 86 994	2 176	359	- 189 206
Autre résultat d'exploitation	7	1 796	230	1 689	- 1 922	1 793
Autre coût d'exploitation	7	- 272	- 9	- 11	- 967	- 1 259
Produit des placements de capitaux		24 194	182 317	9 027	- 9 000	206 538
Charges liées aux placements de capitaux		- 7 258	- 90 854	- 6 553	8 119	- 96 546
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux		0	- 500	0	0	- 500
Résultat des placements de capitaux	6	16 936	90 963	2 474	- 881	109 492
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>7 235</b>	<b>110 190</b>	<b>6 327</b>	<b>- 3 411</b>	<b>120 341</b>
<b>Résultat hors exploitation</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>9</b>	<b>116</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>116</b>
<b>Résultat consolidé avant impôts</b>		<b>7 351</b>	<b>110 190</b>	<b>6 327</b>	<b>- 3 411</b>	<b>120 457</b>
Impôts		0	- 20 276	- 784	- 2 161	- 23 221
<b>Résultat consolidé</b>		<b>7 351</b>	<b>89 914</b>	<b>5 543</b>	<b>- 5 572</b>	<b>97 236</b>

## 2012

Données en milliers de CHF	Annexe	LAMal	LCA	Autres	Eliminations	Total
Primes perçues		1 788 566	706 297	0	0	2 494 863
Parts de primes de la réassurance		- 338	395	0	0	57
Réduction des primes et autres contributions		- 1 220	0	0	0	- 1 220
Primes acquises pour compte propre		1 787 008	706 692	0	0	2 493 700
Dommages et prestations versés		- 1 943 809	- 508 258	0	0	- 2 452 067
Participations aux coûts perçues		269 351	10 292	0	0	279 643
Modification des provisions techniques		- 49 470	- 73 321	0	0	- 122 791
Prestations des réassureurs		0	239	0	0	239
Sinistres et prestations pour compte propre		- 1 723 928	- 571 048	0	0	- 2 294 976
Modification des provisions techniques liées à la sécurité et à la fluctuation		0	199	0	0	199
Compensation des risques		77 391	0	0	0	77 391
Participation des assurés aux excédents		- 484	- 1 689	0	0	- 2 173
Frais d'exploitation pour compte propre	5	- 100 778	- 85 738	1 947	1 618	- 182 951
Autre résultat d'exploitation	7	2 727	173	1 934	- 2 077	2 757
Autre coût d'exploitation	7	- 525	- 33	- 16	- 1 066	- 1 640
Produit des placements de capitaux		28 743	149 895	4 268	- 4 065	178 841
Charges liées aux placements de capitaux		- 3 568	- 68 052	- 4	1 633	- 69 991
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux		- 12 400	- 5 400	0	0	- 17 800
Résultat des placements de capitaux	6	12 775	76 443	4 264	- 2 432	91 050
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>54 186</b>	<b>124 999</b>	<b>8 129</b>	<b>- 3 957</b>	<b>183 357</b>
<b>Résultat hors exploitation</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>9</b>	<b>49</b>	<b>472</b>	<b>1 001</b>	<b>- 1 000</b>	<b>522</b>
<b>Résultat consolidé avant impôts</b>		<b>54 235</b>	<b>125 471</b>	<b>9 130</b>	<b>- 4 957</b>	<b>183 879</b>
Impôts		0	- 28 500	- 712	- 220	- 29 432
<b>Résultat consolidé</b>		<b>54 235</b>	<b>96 971</b>	<b>8 418</b>	<b>- 5 177</b>	<b>154 447</b>

# Annexe aux comptes annuels consolidés

## 1. Principes de la présentation des comptes

### Standards de présentation des comptes

La Swiss GAAP RPC 41 est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour les comptes individuels des assureurs maladie soumis à la LAMal. Le groupe Sanitas applique ce standard en relation avec la Swiss GAAP RPC 30 (comptes consolidés) depuis son rapport financier 2011. Les comptes annuels consolidés sont présentés en respectant les principes suivants:

- La *présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view).*
- *Les Swiss GAAP RPC représentent un référentiel général. Toutes les mesures standard ont été prises.*

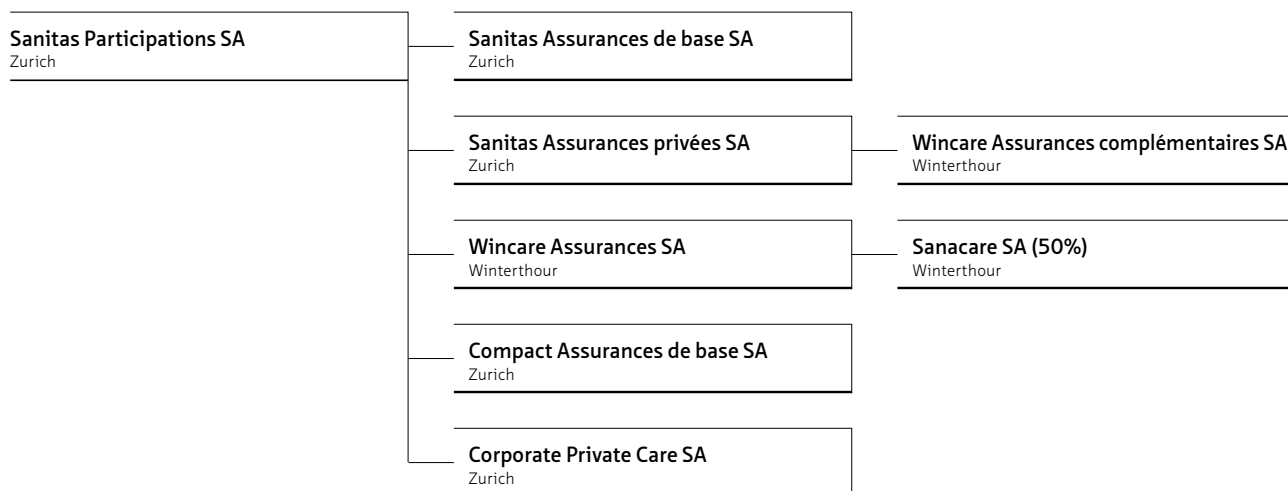
Le groupe Sanitas applique volontairement les recommandations des Swiss GAAP RPC.

## 2. Principes de consolidation

Les principes de consolidation et d'évaluation ci-après font partie intégrante du rapport financier.

### Périmètre de consolidation

Toutes les entreprises contrôlées directement ou indirectement par Sanitas Participations SA entrent dans les comptes du groupe. Un contrôle signifie qu'il est possible d'influencer de manière déterminante les activités commerciales financières et opérationnelles afin d'en tirer le profit correspondant. C'est habituellement le cas si Sanitas Participations SA possède, directement ou indirectement, au moins 50% des droits de vote d'une société. Les sociétés acquises entrent dans les comptes du groupe à partir de la date de la transmission du contrôle des activités commerciales à Sanitas. Toutes les sociétés cédées en sont exclues jusqu'à la date de cession. Ainsi, le périmètre de consolidation de Sanitas se présente comme suit (si rien d'autre n'est indiqué, cela veut dire que le taux de participation s'élève à 100%):



### Méthode de consolidation

L'intégration des sociétés est effectuée selon la méthode de la consolidation totale. La consolidation de capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne (méthode purchase). L'actif et les capitaux étrangers de sociétés acquises sont réévalués selon les principes propres au groupe au moment de la prise de contrôle. Les plus-values et les moins-values sont affectées aux postes correspondants du bilan, et la différence restante entre le prix d'achat et les fonds propres établis selon les principes usuels de présentation des comptes, c'est-à-dire l'écart d'acquisition, est amortie sur 5 ans. Les participations éventuelles de tiers à des sociétés entièrement consolidées sont indiquées séparément comme minorité aux fonds propres et au résultat. Les sociétés dans lesquelles Sanitas détient une participation de 20% à 50% sont portées au bilan selon la méthode equity, à raison du taux de participation à leurs fonds propres. Les autres participations de moins de 20% sont indiquées à la valeur du marché et sous les placements de capitaux. La valeur du marché est calculée d'après les comptes annuels établis selon le droit commercial en tenant compte des réserves latentes. L'évaluation est effectuée selon la formule pour le calcul de la valeur fiscale de l'entreprise. Il s'agit des sociétés suivantes:

- *Pharmacies Topwell SA, Winterthour*
- *Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Vernier*
- *MediData SA, Root*

### Jour de référence pour la consolidation

Pour toutes les entreprises du groupe Sanitas, le jour de clôture de référence est le 31 décembre.

### Relations internes

Toutes les relations commerciales entre les sociétés consolidées sont éliminées pas à pas dans le bilan et dans le compte de résultat.

## 3. Principes d'évaluation

### Principes d'évaluation généraux

L'évaluation de toutes les entreprises est effectuée selon les principes uniformes ci-après. Pour les postes du bilan qui ne sont pas énumérés et décrits explicitement ci-après, l'évaluation est effectuée selon les valeurs du marché.

### Monnaies étrangères

La conversion des monnaies étrangères dans le cadre de la consolidation n'a pas de raison d'être, le groupe Sanitas ne comprenant aucune société avec des clôtures de compte en monnaie étrangère. Les conversions de positions en monnaies étrangères sont réalisées aux cours actuels des devises à la fin de l'année.

### Immobilisations incorporelles

En général, l'écart d'acquisition de filiales et du rachat de portefeuilles d'assurances est amorti pendant 5 ans ou, dans les cas justifiés, sur un maximum de 20 ans. La valeur de l'écart d'acquisition est examinée annuellement. Les autres immobilisations incorporelles sont, avant tout, constituées de dépenses de projets qui sont, en général, amorties dans les 3 ans.

### Placements de capitaux

*Terrains et constructions* L'évaluation est effectuée en fonction des valeurs du marché selon la méthode discounted cash flow (DCF). Les biens immobiliers sont évalués sur un cycle de 3 ans. Les biens immobiliers nouvellement acquis ou que nous avons construits sont portés au bilan selon leur valeur d'acquisition et évalués selon la méthode DCF après 3 ans seulement.

*Placements de capitaux à revenu fixe* En font partie les titres à revenu fixe, les fonds monétaires et les obligations. Les titres à revenu fixe et les fonds monétaires sont évalués selon les valeurs du marché. L'évaluation est effectuée selon la méthode amortized cost value, après déduction de la correction de valeur nécessitée par l'entreprise des positions connaissant une perte de valeur continue. La constitution ou la dissolution de la correction de valeur est indiquée sous le résultat des placements de capitaux.

*Actions et placements semblables* L'évaluation est effectuée aux valeurs du marché. Toutes les modifications figurent sous le compte de résultat.

*Dérivés* Les dérivés sont évalués aux valeurs du marché. Ils comprennent des contrats de devises à terme et des contrats à options, des certificats sur indices d'actions ainsi que des futures. Les contrats de devises à terme ainsi que les options servent à garantir les fluctuations de cours de change et de prix du marché, ainsi qu'à améliorer l'efficacité de l'exploitation (préparation des acquisitions et amélioration du produit).

*Prêts et hypothèques* Les prêts et les prêts hypothécaires sont inscrits au bilan à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

*Actifs de réserves de contributions de l'employeur* Les réserves de contributions de l'employeur sont inscrites à leur valeur nominale au bilan des comptes du groupe sous les placements de capitaux. En cas de renonciation à l'utilisation des réserves de contributions de l'employeur, une correction de la valeur nominale portée au bilan a lieu. La formation et la dissolution de la correction de valeur figurent sous les charges de personnel.

#### **Autres immobilisations corporelles**

Les investissements dans les immobilisations corporelles sont activés selon leur valeur d'acquisition ou selon une valeur d'usage plus basse et amortis de manière linéaire pendant leur durée d'utilisation. Les durées d'utilisation en termes d'économie d'entreprise sont les suivantes:

- Mobilier et installations: 5 ans
- Matériel informatique et logiciels: 3 ans

#### **Créances**

Les créances sont portées au bilan avec leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur.

#### **Provisions pour impôts**

Les impôts courants sont calculés selon le taux d'imposition effectif. Les provisions qui en résultent figurent dans les comptes de régularisation passifs. La délimitation des impôts différés sur le revenu se base sur une approche axée sur le bilan et a été calculée au moyen de la méthode comprehensive liability (taux d'imposition valable ou à prévoir à l'avenir). Un taux d'imposition de 22% pour l'exercice résulte de ces calculs.

#### **Provisions techniques**

Les provisions techniques dans le domaine de la LCA sont calculées sur la base des plans d'affaires approuvés par la FINMA au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Dans le secteur de la LAMaI, les provisions sont définies selon les mêmes principes.

*Provisions pour sinistres* Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont déterminées selon la méthode actuarielle reconnue. Il s'agit d'une évaluation conforme aux attentes des versements futurs non escomptés.

*Provisions de nouveaux arrivants et de vieillissement* Les provisions de vieillissement et celles provenant d'indemnités pour les primes des nouveaux arrivants sont déterminées selon la valeur actuelle nette. Les provisions de vieillissement représentent la différence entre la valeur actuelle des prestations futures et la valeur actuelle des primes nettes futures. Les provisions provenant d'indemnités pour les primes des nouveaux arrivants correspondent à la valeur actuelle des parts de primes futures provenant des indemnités. Le calcul s'effectue par assuré sous la forme d'une rente viagère immédiate à payer de manière anticipée une fois par année. La mortalité se base sur la version actuelle de la table de mortalité de la population, publiée par l'Office fédéral de la statistique. Actuellement, il s'agit des tables pour hommes et femmes 1998 / 2003. La probabilité de résiliation est prise en compte et le taux d'intérêt s'élève à 3%.

Les provisions de nouveaux arrivants et de vieillissement comprennent les provisions de vieillissement et de migration pour les produits pour les divisions privée et demi-privée de Sanitas. Elles sont accumulées jusqu'à atteindre le niveau des provisions de vieillissement ordinaires selon une procédure discutée avec la FINMA et approuvée dans le plan d'affaires.

*Bonus Family* Les provisions pour le bonus Family correspondent aux primes de fidélité auxquelles les enfants figurant dans l'effectif ont droit chaque année.

*Provisions pour participations aux excédents* Les provisions pour participations aux excédents correspondent à la part d'excédents à rembourser lors de la période de calcul.

*Provisions techniques de fluctuation et de sécurité* Les provisions techniques liées à la fluctuation et à la sécurité des affaires existantes sont nécessaires pour compenser les incertitudes dans la détermination des provisions techniques ainsi que pour les fluctuations éventuelles inhérentes au dénouement du sinistre. Elles servent à compenser les évolutions défavorables et favorables des coûts de prestations. Elles sont constituées et dissoutes en tenant compte de la diversification, de la taille et de la structure des portefeuilles d'assurance. La valeur indicative pour les provisions liées à la fluctuation s'élève à 10% du produit de primes de l'année en cours. La limite supérieure est constituée de la valeur indicative plus 25%, la limite inférieure se monte à 0.

**Engagements**

Il s'agit surtout d'obligations envers les assurés ou les fournisseurs de prestations et de primes facturées à l'avance. Ils sont portés au bilan à leur valeur nominale.

**Provisions pour les risques des placements de capitaux**

Ces provisions représentent les volatilités à long terme des marchés de capitaux. La provision se mesure en fonction du portefeuille global et est examinée chaque année. La provision cible pour les risques liés aux placements de capitaux est calculée de la manière suivante:

- 10% sur la valeur d'acquisition des placements de capitaux à taux fixe plus
- 20% sur la valeur d'acquisition des actions et placements similaires.

Les taux sont basés sur notre expérience. Les provisions cibles évaluées sur la base des taux se situent entre les valeurs à atteindre, calculées sur la base de l'expected shortfall avec un indice de confiance de 95% et de celui avec un indice de confiance de 99%.



# Explications concernant le compte de résultat consolidé

## 4. Modification des provisions techniques pour compte propre

2013

Données en milliers de CHF	Somme brute	Parts du réassureur	Montant pour compte propre
Provisions pour sinistres	105 291	0	105 291
Provisions de vieillissement	- 96 287	0	- 96 287
Provisions de nouveaux arrivants	14 283	0	14 283
Bonus Family	- 61	0	- 61
Participations aux excédents	862	0	862
<b>Modification des provisions techniques pour compte propre</b>	<b>24 088</b>	<b>0</b>	<b>24 088</b>

2012

Données en milliers de CHF	Somme brute	Parts du réassureur	Montant pour compte propre
Provisions pour sinistres	- 94 330	0	- 94 330
Provisions de vieillissement	- 42 126	0	- 42 126
Provisions de nouveaux arrivants	12 554	0	12 554
Bonus Family	717	0	717
Participations aux excédents	394	0	394
<b>Modification des provisions techniques pour compte propre</b>	<b>- 122 791</b>	<b>0</b>	<b>- 122 791</b>

## 5. Frais d'exploitation pour compte propre

Données en milliers de CHF	2013	2012
Charges de personnel	- 97 845	- 94 763
Locaux administratifs, entretien, réparations et remplacements	- 11 740	- 12 016
Coûts informatiques	- 30 186	- 30 091
Marketing et publicité	- 27 155	- 25 439
Autres charges d'administration	- 12 957	- 11 224
Amortissements	- 9 323	- 9 418
<b>Total des frais d'exploitation pour compte propre</b>	<b>- 189 206</b>	<b>- 182 951</b>

## 6. Résultat des placements de capitaux

2013

Données en milliers de CHF	Gains et pertes réalisés	Gains et pertes non réalisés	Total
<b>Produit des placements de capitaux</b>			
Espèces	17	0	17
Terrains et constructions	8 199	0	8 199
Placements de capitaux à revenu fixe	32 754	2 088	34 842
Actions et placements semblables	47 289	72 017	119 306
Placements alternatifs	222	3 478	3 700
Placements collectifs	0	453	453
Instruments financiers dérivés	34 200	5 821	40 021
Hypothèques	0	0	0
<b>Produit total des placements de capitaux</b>	<b>122 681</b>	<b>83 857</b>	<b>206 538</b>
<b>Charges liées aux placements de capitaux</b>			
Espèces	0	0	0
Terrains et constructions	- 1 452	- 4 970	- 6 422
Placements de capitaux à revenu fixe	- 5 437	- 10 790	- 16 227
Actions et placements semblables	- 18 623	- 737	- 19 360
Placements alternatifs	- 513	- 1 986	- 2 499
Placements collectifs	0	48	48
Instruments financiers dérivés	- 47 410	- 1 391	- 48 801
Hypothèques	0	0	0
Frais de gestion des capitaux	- 3 285	0	- 3 285
<b>Charges totales liées aux placements de capitaux</b>	<b>- 76 720</b>	<b>- 19 826</b>	<b>- 96 546</b>
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	0	- 500	- 500
<b>Résultat total des placements de capitaux</b>	<b>45 961</b>	<b>63 531</b>	<b>109 492</b>

2012

Données en milliers de CHF	Gains et pertes réalisés	Gains et pertes non réalisés	Total
<b>Produit des placements de capitaux</b>			
Espèces	28	0	28
Terrains et constructions	13 773	5 209	18 982
Placements de capitaux à revenu fixe	44 799	3 468	48 267
Actions et placements semblables	38 257	38 689	76 946
Placements alternatifs	1 232	1 628	2 860
Placements collectifs	0	66	66
Instruments financiers dérivés	28 389	3 303	31 692
Hypothèques	0	0	0
<b>Produit total des placements de capitaux</b>	<b>126 478</b>	<b>52 363</b>	<b>178 841</b>
<b>Charges liées aux placements de capitaux</b>			
Espèces	0	0	0
Terrains et constructions	- 2 802	- 1 945	- 4 747
Placements de capitaux à revenu fixe	- 3 868	- 4 010	- 7 878
Actions et placements semblables	- 11 706	- 190	- 11 896
Placements alternatifs	- 2 425	- 784	- 3 209
Placements collectifs	0	0	0
Instruments financiers dérivés	- 39 002	- 30	- 39 032
Hypothèques	0	0	0
Frais de gestion des capitaux	- 3 229	0	- 3 229
<b>Charges totales liées aux placements de capitaux</b>	<b>- 63 032</b>	<b>- 6 959</b>	<b>- 69 991</b>
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	0	- 17 800	- 17 800
<b>Résultat total des placements de capitaux</b>	<b>63 446</b>	<b>27 604</b>	<b>91 050</b>

## 7. Résultat d'exploitation restant

Le résultat d'exploitation restant se constitue des gains d'exploitation restants (CHF 1,8 million) et des dépenses d'exploitation restantes (CHF 1,3 million). Les gains d'exploitation restants se constituent principalement des gains en intérêts provenant de créances et d'extournes de paiements et avoirs non assignables. Les dépenses d'exploitation restantes se constituent principalement de l'amortissement de l'écart d'acquisition (CHF 1,2 million).

## 8. Résultat hors exploitation

Le résultat hors exploitation n'affiche ni dépense ni gain.

## 9. Résultat extraordinaire

Le résultat extraordinaire se compose de l'entrée de paiement annuelle de CHF 34 560 suite à une décision de justice et du troisième acompte d'un montant de CHF 81 844 versé dans le cadre de la liquidation concordataire de SairGroup AG.

## 10. Transactions avec des parties liées

Aucune transaction importante avec des parties liées n'a été effectuée durant l'exercice 2013.

# Explications concernant le bilan consolidé

## 11. Placements de capitaux

Données en milliers de CHF	Terrains et constructions	Placements de capitaux à revenu fixe *	Actions et placements semblables	Placements alternatifs	Placements collectifs **	Instruments financiers dérivés	Hypothèques	Actif RCE ***	Total
<b>Valeur de marché au 01.01.2012</b>	<b>215 855</b>	<b>1 268 523</b>	<b>502 318</b>	<b>61 152</b>	<b>0</b>	<b>32 784</b>	<b>0</b>	<b>8 050</b>	<b>2 088 682</b>
Entrées	67 954	1 289 337	317 085	61 794	10 119	57 910	0	327	1 804 526
Départs	-75 226	-1 133 084	-362 487	-54 919	0	-48 625	0	0	-1 674 341
Modification des valeurs vénales	8 665	8 128	49 926	-932	66	-6 314	0	0	59 539
Variation du périmètre de consolidation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Valeur de marché au 31.12.2012</b>	<b>217 248</b>	<b>1 432 904</b>	<b>506 842</b>	<b>67 095</b>	<b>10 185</b>	<b>35 755</b>	<b>0</b>	<b>8 377</b>	<b>2 278 406</b>
Entrées	23 739	1 162 195	214 980	36 679	5 216	57 172	0	360	1 500 341
Départs	-30 357	-896 145	-299 636	-177 119	0	-36 170	0	0	-1 280 027
Modification des valeurs vénales	-4 908	-12 844	89 207	245	453	-12 867	0	0	59 286
Variation du périmètre de consolidation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Valeur de marché au 31.12.2013</b>	<b>205 722</b>	<b>1 686 110</b>	<b>511 393</b>	<b>86 300</b>	<b>15 854</b>	<b>43 890</b>	<b>0</b>	<b>8 737</b>	<b>2 558 006</b>

\* Obligations de coûts amortis de 1 015,305 millions de francs (au 31.12.2012: 947,008 millions de francs).  
La valeur de marché des obligations s'élève à 1 035,938 millions de francs (au 31.12.2012: 984,607 millions de francs).

\*\* Les placements indirects qui ne proviennent que d'une seule catégorie de placements sont attribués directement à cette catégorie.

\*\*\* Les réserves de contributions de l'employeur sont gérées par la Fondation patronale de Sanitas Assurance Maladie (PSA), société non consolidée.

## 12. Dérivés

Données en milliers de CHF	Objectif	Valeur nominale au 31.12.2013	Valeur de marché active au 31.12.2013	Valeur de marché passive au 31.12.2013	Valeur nominale au 31.12.2012*	Valeur de marché active au 31.12.2012*	Valeur de marché passive au 31.12.2012*
<b>Taux d'intérêt</b>							
Swaps	Garantie	0	0	0	0	0	0
<b>Devises</b>							
Opérations à terme	Garantie	1 028	0	0	1 504	0	0
Produits structurés	Négoce	30 000	0	- 693	35 240	161	- 631
<b>Marché</b>							
Options	Garantie	1 131	0	- 26	4 408	697	- 1 723
Options	Négoce	104	713	- 138	- 1 571	180	- 2 435
Futures	Garantie	0	0	0	0	0	- 26
Futures	Négoce	0	0	0	0	0	- 19
Produits structurés	Négoce	13 360	0	- 1 558	0	0	0
<b>Autres valeurs sous-jacentes</b>							
Options	Garantie	0	0	0	0	0	0
Options	Négoce	0	0	0	0	0	0
Futures	Garantie	0	0	0	0	0	0
Futures	Négoce	0	0	- 31	0	0	- 31
Opérations à terme	Garantie	0	0	0	0	0	0

\* Par rapport à l'exercice précédent, le tableau des dérivés prend en compte l'opération de contrepartie pour les dérivés ayant un objectif de garantie. Les valeurs de l'année précédente ont été adaptées en conséquence.

## 13. Institutions de prévoyance

## Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

Données en milliers de CHF	Valeur nominale	Renoncement à l'utilisation par	Bilan		Résultat des réserves de contributions de l'employeur dans les charges de personnel		Résultat des réserves de contributions de l'employeur dans les charges de personnel	
			31.12.2013	Création par	Bilan	2013	2012	
<b>Fonds patronaux</b>	<b>8 737</b>	<b>0</b>	<b>8 737</b>	<b>360</b>	<b>8 377</b>	<b>360</b>	<b>327</b>	

## Utilité économique / obligation économique et charges de prévoyance

Données en milliers de CHF	Excédent de couverture / sous-couverture selon	Part économique de l'organisation	Changement par rapport à l'année précédente, c-à-d inscrit dans le compte de résultats	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
				Contributions limitées à la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel
Fonds patronaux*	0	0	0	- 360	- 327
Plans de prévoyance avec excédent de couverture	0	0	0	9 719	10 080
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 359</b>	<b>9 753</b>

\* Aucun retraité ni assuré actif n'est affilié aux fonds patronaux. C'est pourquoi l'évaluation du degré de couverture est caduque.

## 14. Tableau des immobilisations incorporelles

## 2013

Données en milliers de CHF	Ecart d'acquisition	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Valeur comptable nette au 01.01.2013</b>	<b>1 221</b>	<b>10 236</b>	<b>11 457</b>
<b>Valeurs d'acquisition au 01.01.2013</b>	<b>6 101</b>	<b>20 626</b>	<b>26 727</b>
Entrées	0	7 041	7 041
Sorties / décomptabilisation	- 6 101	- 1 372	- 7 473
Variation du périmètre de consolidation	0	0	0
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2013</b>	<b>0</b>	<b>26 295</b>	<b>26 295</b>
<b>Correction de valeur cumulée au 01.01.2013</b>	<b>- 4 880</b>	<b>- 10 390</b>	<b>- 15 270</b>
Amortissements ordinaires	- 1 221	- 6 368	- 7 589
Sorties / décomptabilisation	6 101	1 372	7 473
Variation du périmètre de consolidation	0	0	0
<b>Correction de valeur cumulée au 31.12.2013</b>	<b>0</b>	<b>- 15 386</b>	<b>- 15 386</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2013</b>	<b>0</b>	<b>10 909</b>	<b>10 909</b>

## 2012

Données en milliers de CHF	Ecart d'acquisition	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Valeur comptable nette au 01.01.2012</b>	<b>2 441</b>	<b>14 354</b>	<b>16 795</b>
<b>Valeurs d'acquisition au 01.01.2012</b>	<b>6 101</b>	<b>22 818</b>	<b>28 919</b>
Entrées	0	2 539	2 539
Sorties / décomptabilisation	0	- 4 731	- 4 731
Variation du périmètre de consolidation	0	0	0
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2012</b>	<b>6 101</b>	<b>20 626</b>	<b>26 727</b>
<b>Correction de valeur cumulée au 01.01.2012</b>	<b>- 3 660</b>	<b>- 8 464</b>	<b>- 12 124</b>
Amortissements ordinaires	- 1 220	- 6 657	- 7 877
Sorties / décomptabilisation	0	4 731	4 731
Variation du périmètre de consolidation	0	0	0
<b>Correction de valeur cumulée au 31.12.2012</b>	<b>- 4 880</b>	<b>- 10 390</b>	<b>- 15 270</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2012</b>	<b>1 221</b>	<b>10 236</b>	<b>11 457</b>

## 15. Tableau des immobilisations corporelles

2013

Données en milliers de CHF	Mobilier	IT	Total
<b>Valeur comptable nette au 01.01.2013</b>	<b>1 157</b>	<b>4 078</b>	<b>5 235</b>
<b>Valeurs d'acquisition au 01.01.2013</b>	<b>3 511</b>	<b>4 950</b>	<b>8 461</b>
Entrées	581	696	1 277
Sorties / décomptabilisation	- 108	- 442	- 550
Variation du périmètre de consolidation	0	0	0
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2013</b>	<b>3 984</b>	<b>5 204</b>	<b>9 188</b>
<b>Correction de valeur cumulée au 01.01.2013</b>	<b>- 2 354</b>	<b>- 872</b>	<b>- 3 226</b>
Amortissements ordinaires	- 771	- 1 650	- 2 421
Sorties / décomptabilisation	108	442	550
Variation du périmètre de consolidation	0	0	0
<b>Correction de valeur cumulée au 31.12.2013</b>	<b>- 3 017</b>	<b>- 2 080</b>	<b>- 5 097</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2013</b>	<b>967</b>	<b>3 124</b>	<b>4 091</b>

2012

Données en milliers de CHF	Mobilier	IT	Total
<b>Valeur comptable nette au 01.01.2012</b>	<b>2 095</b>	<b>857</b>	<b>2 952</b>
<b>Valeurs d'acquisition au 01.01.2012</b>	<b>4 764</b>	<b>2 628</b>	<b>7 392</b>
Entrées	15	4 508	4 523
Sorties / décomptabilisation	- 1 268	- 2 186	- 3 454
Variation du périmètre de consolidation	0	0	0
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2012</b>	<b>3 511</b>	<b>4 950</b>	<b>8 461</b>
<b>Correction de valeur cumulée au 01.01.2012</b>	<b>- 2 669</b>	<b>- 1 771</b>	<b>- 4 440</b>
Amortissements ordinaires	- 953	- 1 287	- 2 240
Sorties / décomptabilisation	1 268	2 186	3 454
Variation du périmètre de consolidation	0	0	0
<b>Correction de valeur cumulée au 31.12.2012</b>	<b>- 2 354</b>	<b>- 872</b>	<b>- 3 226</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2012</b>	<b>1 157</b>	<b>4 078</b>	<b>5 235</b>



## 16. Créances

Données en milliers de CHF	31.12.2013	31.12.2012	Variation
Preneur d'assurance	584 554	595 648	- 11 094
Ducroire sur les créances des preneurs d'assurance	- 15 846	- 20 934	5 088
Organisations d'assurance	0	0	0
Réassureur	- 85	227	- 312
Agents et intermédiaires	655	944	- 289
Organisations et personnes liées	197	6 455	- 6 258
Pouvoirs publics	28 083	21 692	6 391
Autres créances	924	5 198	- 4 274
<b>Total des créances</b>	<b>598 482</b>	<b>609 230</b>	<b>- 10 748</b>

## 17. Provisions non techniques

Données en milliers de CHF	Provisions pour sinistres	Provisions de vieillissement et de migration	Provisions de nouveaux arrivants	Bonus Family	Participations aux excédents	Total
<b>Etat au 01.01.2012</b>	<b>596 349</b>	<b>745 968</b>	<b>147 246</b>	<b>4 391</b>	<b>2 217</b>	<b>1 496 171</b>
Formation	94 330	42 126	0	0	324	136 780
Réponses	0	0	- 12 554	- 717	- 718	- 13 989
<b>Etat au 31.12.2012</b>	<b>690 679</b>	<b>788 094</b>	<b>134 692</b>	<b>3 674</b>	<b>1 823</b>	<b>1 618 962</b>
Formation	10	98 383	0	61	12	98 466
Réponses	- 105 301	- 2 096	- 14 283	0	- 874	- 122 554
<b>Etat au 31.12.2013</b>	<b>585 388</b>	<b>884 381</b>	<b>120 409</b>	<b>3 735</b>	<b>961</b>	<b>1 594 874</b>

**Reports de primes**

Il n'existe aucun report de primes au 31 décembre 2013 dans les provisions techniques.

## 18. Provisions techniques liées à la sécurité et à la fluctuation

Données en milliers de CHF	Provisions de fluctuation	Provisions de sécurité	Total
<b>Etat au 01.01.2012</b>	<b>86 699</b>	<b>0</b>	<b>86 699</b>
Formation	727	0	727
Réponses	- 926	0	- 926
<b>Etat au 31.12.2012</b>	<b>86 500</b>	<b>0</b>	<b>86 500</b>
Formation	60 000	0	60 000
Réponses	- 1 000	0	- 1 000
<b>Etat au 31.12.2013</b>	<b>145 500</b>	<b>0</b>	<b>145 500</b>

## 19. Provisions non techniques

Données en milliers de CHF	Restructuration	Personnel	Autres	Total
<b>Etat au 01.01.2012</b>	<b>0</b>	<b>75</b>	<b>0</b>	<b>75</b>
Formation	0	0	1 950	1 950
Réponses	0	0	0	0
<b>Etat au 31.12.2012</b>	<b>0</b>	<b>75</b>	<b>1 950</b>	<b>2 025</b>
Formation	0	0	0	0
Réponses	0	0	- 50	- 50
<b>Etat au 31.12.2013</b>	<b>0</b>	<b>75</b>	<b>1 900</b>	<b>1 975</b>
<b>Provisions à court terme</b>	<b>0</b>	<b>75</b>	<b>1 900</b>	<b>1 975</b>

## 20. Provisions pour les risques des placements de capitaux

Données en milliers de CHF	LAMal	LCA	Autres	Total
<b>Etat au 01.01.2012</b>	<b>12 600</b>	<b>183 600</b>	<b>0</b>	<b>196 200</b>
Formation	12 400	11 400	0	23 800
Réponses	0	- 6 000	0	- 6 000
<b>Etat au 31.12.2012</b>	<b>25 000</b>	<b>189 000</b>	<b>0</b>	<b>214 000</b>
Formation	0	4 500	0	4 500
Réponses	0	- 4 000	0	- 4 000
<b>Etat au 31.12.2013</b>	<b>25 000</b>	<b>189 500</b>	<b>0</b>	<b>214 500</b>

## 21. Engagements

Données en milliers de CHF	31.12.2013	31.12.2012	Variation
Preneur d'assurance	729 642	739 973	- 10 331
Organisations d'assurance	0	0	0
Réassureur	850	776	74
Fournisseurs de prestations	73 354	82 676	- 9 322
Agents et intermédiaires	3 166	3 384	- 218
Organisations et personnes liées	327	1 515	- 1 188
Autres engagements	7 870	7 782	88
<b>Engagements total</b>	<b>815 209</b>	<b>836 106</b>	<b>- 20 897</b>

### Engagements à long terme

Il n'existe plus d'engagement à long terme au 31 décembre 2013.

# Rapport de l'organe de révision

sur les comptes consolidés à l'assemblée générale des actionnaires de Sanitas Participations SA, Zurich

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Sanitas Participations SA (pages 39 à 59), comprenant le compte de résultat, le bilan, le compte des flux monétaires, la justification des fonds propres, le compte d'exploitation par segment et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

## Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

## Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces dernières requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, ce pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et la loi suisse.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Oliver Windhör  
*Expert-réviseur agréé*  
*Réviseur responsable*

Hieronymus T. Dormann  
*Expert-réviseur agréé*

Zurich, le 24 mars 2014

# Compte de résultat

Données en milliers de CHF	2013	2012
Produit financier des sociétés du groupe	10 506	5 529
Produit d'exploitation	10 506	5 529
Charges financières de tiers	- 3	- 3
Charges financières des sociétés du groupe	- 6 460	- 14
Charges administratives	- 547	- 567
Frais d'exploitation	- 7 010	- 584
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 496</b>	<b>4 945</b>
Charges extraordinaires	0	1 000
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>0</b>	<b>1 000</b>
<b>Résultat de l'exercice avant impôts</b>	<b>3 496</b>	<b>5 945</b>
Impôts	- 155	61
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>3 341</b>	<b>6 006</b>

# Bilan

Données en milliers de CHF	31.12.2013	31.12.2012
<b>Actif</b>		
Espèces	18	1
Créances auprès des sociétés du groupe	3 100	6 455
Autres créances et comptes de régularisation actifs	9	2
<b>Actif circulant</b>	<b>3 127</b>	<b>6 458</b>
Placements de capitaux	29	30
Participations	60 450	66 900
Prêts aux sociétés du groupe	36 906	36 906
Prêts préfinancement frais administratifs	0	0
<b>Actif immobilisé</b>	<b>97 385</b>	<b>103 836</b>
<b>Actif total</b>	<b>100 513</b>	<b>110 294</b>
<b>Passif</b>		
Engagements auprès des sociétés du groupe	10 176	16 424
Autres engagements et comptes de régularisation passifs	126	0
<b>Fonds étrangers</b>	<b>10 302</b>	<b>16 424</b>
Capital-actions	100	100
Réserves d'apports de capital	85 906	92 906
Report du résultat	864	-5 142
Résultat de l'exercice	3 341	6 006
<b>Fonds propres</b>	<b>90 210</b>	<b>93 870</b>
<b>Passif total</b>	<b>100 513</b>	<b>110 294</b>

# Annexe aux comptes annuels

## 1. Engagements conditionnels

Dans le cadre du groupe Sanitas Assurances de base SA, la société est imposée en tant que groupe pour la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Pour cette raison, elle répond solidairement de ses obligations TVA envers les autorités fiscales fédérales.

## 2. Accord de financement avec Compact Assurances de base SA

Dans le cadre des comptes annuels, Sanitas Participations SA s'engage envers Compact Assurances de base SA, de manière rétroactive à la fin de l'exercice, à investir et à comptabiliser au bilan le montant nécessaire pour que Compact Assurances de base SA puisse former les réserves minimales de sécurité.

## 3. Prêts à des sociétés du groupe

Sanitas Assurances privées SA, Zurich

- 31.12.2013: CHF 36 905 930
- 31.12.2012: CHF 36 905 930

## 4. Créances et obligations envers les sociétés proches

Les créances et obligations envers les sociétés proches figurent dans les comptes correspondants au bilan.

## 5. Réserves latentes dissoutes pendant l'exercice

Au cours de l'exercice, aucune réserve latente n'a été dissoute.



## 6. Participations importantes

Données en milliers de CHF	31.12.2013	31.12.2012
<b>Sanitas Assurances de base SA, Zurich</b>		
<i>Objectif: gestion d'une assurance maladie selon la LAMal</i>		
Capital-actions	100	100
Taux de participation	100%	100%
<b>Sanitas Assurances privées SA, Zurich</b>		
<i>Objectif: gestion d'une assurance maladie selon la LAMal</i>		
Capital-actions	45 000	45 000
Taux de participation	100%	100%
<b>Wincare Assurances SA, Winterthour</b>		
<i>Objectif: gestion d'une assurance maladie selon la LAMal</i>		
Capital-actions	100	100
Taux de participation	100%	100%
<b>Compact Assurances de base SA, Zurich</b>		
<i>Objectif: gestion d'une assurance maladie selon la LAMal</i>		
Capital-actions	100	100
Taux de participation	100%	100%
<b>Maxicare Assurances SA, Zurich</b>		
<i>Objectif: gestion d'une assurance maladie selon la LAMal</i>		
Capital-actions	100	100
Taux de participation	100%	100%
<b>Corporate Private Care SA, Zurich</b>		
<i>Objectif: allocation de prestations de service dans le domaine des assurances s</i>		
Capital-actions	150	150
Taux de participation	100%	100%

## 7. Gestion du risque (GR)

Sanitas applique les règlements relatifs à la gestion du risque (art. 663b ch. 12 CO). Le catalogue de risques de Sanitas comprend, entre autres, la distribution, la tarification / le pricing et les risques liés aux prestations et à la structure du capital. Les risques opérationnels ont été relevés sur la base de la carte des processus et représentés sur une carte de contrôle et des risques dans le système de contrôle interne (SCI). La gestion du risque prend en compte les risques opérationnels qui ont un effet sur toute l'entreprise.

Sanitas contrôle de manière périodique l'effet et le respect des mesures destinées à optimiser les risques (réduction des dangers et mise à profit des chances). Elle contrôle également la validité des mesures définies dans la carte des risques. Le Comité de direction et l'Audit Committee informent régulièrement le Conseil d'administration de la situation du groupe Sanitas vis-à-vis des risques.

## 8. Il n'existe pas d'autres faits devant être présentés selon l'art. 663b CO.

## Proposition d'utilisation du résultat du bilan

Données en milliers de CHF	2013	2012
<b>Bénéfice reporté au 01.01.</b>	<b>864</b>	<b>- 5 142</b>
Résultat de l'exercice	3 341	6 006
Prélèvement des réserves d'apports de capital	0	7 000
<b>Résultat du bilan</b>	<b>4 204</b>	<b>7 864</b>
Dividende du résultat de l'exercice	0	0
Dividende des réserves d'apports de capital	0	7 000
<b>Report du résultat du bilan à compte nouveau</b>	<b>4 204</b>	<b>864</b>

# Rapport de l'organe de révision

sur les comptes annuels à l'assemblée générale des actionnaires de Sanitas Participations SA, Zurich

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Sanitas Participations SA (pages 62 à 66), comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

## Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

## Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, ce pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Oliver Windhör  
*Expert-réviser agréé*  
*Réviser responsable*

Hieronymus T. Dormann  
*Expert-réviser agréé*

Zurich, le 24 mars 2014

**CONTACT**

Sanitas Assurance Maladie  
Jägergasse 3  
8021 Zurich  
[www.sanitas.com](http://www.sanitas.com)

**IMPRESSUM**

Editeur: Sanitas Assurance Maladie, Zurich  
Concept et mise en page: Eclat AG, Erlenbach ZH  
Photos: Stephan Knecht, Zurich: pages 11 et 13  
Ruben Wyttenbach, Berne: pages 35 et 36